

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2073

6 août 2014

### SOMMAIRE

<b>AB Château S.à r.l.</b> .....	<b>99463</b>	<b>Manchester (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>99462</b>
<b>Altice VII S.à r.l.</b> .....	<b>99466</b>	<b>Mauanders S.A.</b> .....	<b>99462</b>
<b>A.M.L. S.A.</b> .....	<b>99466</b>	<b>Microtis S.A.</b> .....	<b>99460</b>
<b>Arkor Invest S.A.</b> .....	<b>99464</b>	<b>Millicom International Cellular S.A.</b> .....	<b>99461</b>
<b>AssurZen s.à r.l.</b> .....	<b>99463</b>	<b>MMDG Company S.A.</b> .....	<b>99460</b>
<b>Atlas Holding S.A.</b> .....	<b>99466</b>	<b>Modern Treuhand S.A.</b> .....	<b>99461</b>
<b>BI-Invest S. à r.l.</b> .....	<b>99464</b>	<b>MP3 Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>99461</b>
<b>Credos S.A.</b> .....	<b>99466</b>	<b>Nevest S.A.</b> .....	<b>99459</b>
<b>ERAFIS S.A. (Etudes, Recherches et Appli- cations en Finances Spécialisées)</b> .....	<b>99462</b>	<b>NEXT AM Fund</b> .....	<b>99460</b>
<b>Farlands S.A.</b> .....	<b>99459</b>	<b>Pacific Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>99462</b>
<b>Finsev S.A.</b> .....	<b>99458</b>	<b>Patron Minehead S.à r.l.</b> .....	<b>99503</b>
<b>GARAGE TEWES Serge S.à.r.l.</b> .....	<b>99458</b>	<b>Platheg</b> .....	<b>99504</b>
<b>GFM (CE) S.A.</b> .....	<b>99459</b>	<b>Riviera Immo-Invest S.A.</b> .....	<b>99502</b>
<b>Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l.</b> .....	<b>99503</b>	<b>SHSB S.à r.l.</b> .....	<b>99465</b>
<b>Guyana Holding S.à r.l.</b> .....	<b>99458</b>	<b>SL Transports</b> .....	<b>99465</b>
<b>H.C. Van der Vorm Beheer S.à r.l.</b> .....	<b>99463</b>	<b>State Street Services (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>99464</b>
<b>Holux S.A.</b> .....	<b>99458</b>	<b>Tweedy, Browne Value Funds</b> .....	<b>99504</b>
<b>Intermediate Citygate S.à r.l.</b> .....	<b>99478</b>	<b>Valofin S.A.</b> .....	<b>99467</b>
<b>IQ-markets SA</b> .....	<b>99465</b>	<b>Ventech China II SICAR</b> .....	<b>99467</b>
<b>IRD International S.A.</b> .....	<b>99468</b>	<b>Willette Corporation S.A.</b> .....	<b>99467</b>
<b>Mainsys Luxembourg S.A.</b> .....	<b>99462</b>	<b>Wine &amp; Spirit Investment S.A.</b> .....	<b>99467</b>
		<b>Ypso Holding S.à r.l.</b> .....	<b>99463</b>

**GARAGE TEWES Serge S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 23, rue Léon Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 59.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078407/9.

(140092334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Finsev S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 103.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014078391/10.

(140092092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Holux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 12, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 183.071.

*Extrait de la résolution prise par l'administrateur unique de la société le 31 mars 2014*

Il résulte de la dite résolution:

Le transfert, avec effet immédiat, du siège social de la société de son adresse actuelle au 12, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2014.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014078435/15.

(140092415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Guyana Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 114.457.

*Extrait des résolutions des associés de la Société*

Il résulte des décisions des associés de la Société en date du 21 mai 2014, qui ont acceptées:

- la démission de Madame Habiba Boughaba de son poste de gérant avec effet au 15 mai 2014,
- la nomination de Mme Pamela Valasuo, née le 26 mai 1975 à Borga Ik, Finlande, résidant professionnellement à 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg en tant que gérant de la Société avec effet au 21 mai 2014,
- la nomination de Mme Abigail Schaeffer, née le 20 février 1975 à Londres, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 19 Loebellstrasse, 14165 Berlin, Allemagne, en tant que gérant de la Société avec effet au 21 mai 2014,
- le changement de résidence professionnelle de Mr David Maxwell, gérant de la Société, qui se trouve désormais au 22 Westminster Palace Gardens, SW1P 1RR, Londres, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 juin 2014.

*Mandataire*

Référence de publication: 2014078406/20.

(140092763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**GFM (CE) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 101.245.

—  
EXTRAIT

Par résolutions prises le 18 mars 2014, les administrateurs de la Société ont décidé:

- de nommer M. Frederik Foussat né le 12 mars 1972 à Paris, France et ayant son adresse professionnelle au 69, boulevard Haussmann, F-75008 Paris, France en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée de six ans; et
- de nommer M. Robert Davis, né le 26 octobre 1967 à Chiswick, Royaume-Uni et ayant son adresse professionnelle au 70, Grosvenor Street, W1K 3JP, Londres, Royaume-Uni en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 04 juin 2014.

Référence de publication: 2014078413/17.

(140092789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Farlands S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 161.813.

—  
Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 21 mai 2014 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2016

- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Jean-Marie POOS, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- FIDESCO SA., 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur;

Conformément à l'article 51bis de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée a nommé comme représentante permanente de FIDESCO SA., Madame Evelyne GUILLAUME 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg:

- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2014078386/18.

(140092470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Nevest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 128.039.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société en date du 26 mai 2014:*

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Nomination de Monsieur François Parmentier, employé privé, né le 6 mai 1981 à Orléans (France), résidant professionnellement au 20, place Vendôme, F-75001 Paris, France en tant qu'administrateur avec effet au 26 mai 2014 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2015. (en remplacement de Madame Marie Arnaud-Battandier, démissionnaire).

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme il suit:

- Mme. Jennifer Ferrand, Administrateur
- M. Mirko Dietz, Administrateur
- M. François Parmentier, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Référence de publication: 2014078581/19.

(140092068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**Microtis S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8410 Steinfort, 55, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 61.547.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration le 3 juin 2014*

Les administrateurs de la société MICROTIS S.A. ont pris les décisions suivantes:

1. Les administrateurs constatent le décès survenu le 2 mai 2014 de Monsieur Laurent Lacave, actionnaire et administrateur de la société.

2. Le Conseil d'administration est désormais constitué comme suit:

- M. Guy Tescher, ingénieur, demeurant à L-8410 Steinfort, Rue d'Arlon, 67, administrateur-délégué;
- M. Pascal Robert, directeur, demeurant à B-6950 Nassogne, Rue du Thier des Gattes, 69;
- M. Frédéric Robert, administrateur, demeurant à B-6720 Habay-La-Neuve, Rue de Bologne, 6.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014078561/16.

(140092518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**MMDG Company S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 177.685.

—  
Selon l'article 3 (1) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous vous informons de notre décision irrévocable de dénoncer le siège social de la Société MMDG COMPANY SA inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B177685 et ayant son siège social au 21 Boulevard Grande Duchesse Charlotte. L-1331 Luxembourg, à compter de ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

EURAUDIT CONSULT S.A.

21 bd Grande Duchesse Charlotte

L-1331 Luxembourg

Jean MARTIN

*Président / Administrateur délégué*

Référence de publication: 2014078570/17.

(140092125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**NEXT AM Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 168.626.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social le 20 mai 2014*

L'Assemblée a décidé:

- de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015:

- \* Pascale Auclair;
- \* Nicolas Duban;
- \* Alain Gerbaldi;
- \* Philippe Verdier;
- \* Jérôme Coirier;
- \* Lior Derhy.

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société pour une période d'un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

BNP Paribas Securities Services - Succursale de Luxembourg

Référence de publication: 2014078589/21.

(140092386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Millicom International Cellular S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.  
R.C.S. Luxembourg B 40.630.

—  
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire de Millicom International Cellular S.A. (la "Société") en date du 27 mai 2014 que Cristina Stenbeck, née le 27 septembre 1977 à New-York, U.S.A., avec adresse professionnelle au 3, Burlington Gardens, Londres W1S 3EP, Royaume-Uni, a été nommée Présidente du conseil d'administration de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2013.

Pour extrait sincère et conforme  
Millicom International Cellular S.A.

Référence de publication: 2014078565/16.

(140092832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**MP3 Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 312.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 113.657.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 2 juin 2014*

1. Madame Sophie WATHELET a démissionné de son mandat de gérante.
2. Madame Nicola FOLEY a démissionné de son mandat de gérante.
3. Madame Gwenaëlle BARVAUX a démissionné de son mandat de gérante.
4. Monsieur Pascal Bernard ROBINET, né à Charleville-Mézières (France), le 21 mai 1950, demeurant au 5, rue d'Arlon L - 7412 BOUR, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.
5. Le nombre des gérants a été diminué de 3 (trois) à 1 (un).

Luxembourg, le 4 juin 2014.

Pour extrait sincère et conforme  
*Pour MP3 Holdings S.à r.l.*  
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014078575/18.

(140092606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Modern Treuhand S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Pafebruch.  
R.C.S. Luxembourg B 86.166.

—  
Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 3 juin 2014, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire M. Torben MADSEN comme administrateur du conseil d'administration de la société.
2. De ré-élire M. Torben MADSEN comme administrateur-délégué de la société;
3. D'accepter la démission de M. Lars SCHRODER comme commissaire aux comptes de la société;
4. D'élire M. Timo NURMINEN, demeurant professionnellement au 38 rue Pafebruch, L-8308 Capellen, comme commissaire aux comptes de la société.

At the Ordinary General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on June 3<sup>rd</sup> 2014, it has been resolved the following:

1. To re-elect Mr. Torben MADSEN as a director of the board for the company;
2. To re-elect Mr. Torben MADSEN in order to delegate the day-to-day management of the Company;
3. To relieve Mr. Lars SCHRODER as the statutory auditor of the company;
4. To elect Mr. Timo NURMINEN, residing professionally at 38 rue Pafebruch, L-8308 Capellen as the statutory auditor of the company.

Référence de publication: 2014078571/20.

(140092872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Mainsys Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 83.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014078550/10.

(140092798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Maunder S.A., Société Anonyme,  
(anc. ERAFIS S.A. (Etudes, Recherches et Applications en Finances Spécialisées)).**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 142.994.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2014078553/10.

(140092769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Manchester (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 101.308.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MANCHESTER (LUXEMBOURG) S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014078552/11.

(140092659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Pacific Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 141.286.

Il résulte des résolutions de l'Actionnaire unique de la société en date du 3 juin 2014, les décisions suivantes:

1. Démission de M. John Viola, demeurant professionnellement au 301, Commerce Street, 76102 Forth Worth, Etat-Unis d'Amérique, en tant que gérant A pour une durée illimitée.

2. Démission de M. Pedro Fernandes Das Neves, demeurant professionnellement au 5D, rue Eugene Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant B pour une durée illimitée.

3. Nomination de M. Dylan Davies, né le 16 novembre 1966 à Swansea, Wales, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant A pour une durée illimitée.

4. Nomination de M. Ronan Carroll, né le 11 novembre 1971 à Dublin, Ireland, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant B pour une durée illimitée.

Suite à ce résolutions de l'Actionnaire unique, le conseil de gérance est composé de cette personnes:

- Dylan Davies, gérant A; et
- Ronan Carroll, gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2014.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2014078611/23.

(140092833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

**Ypso Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.987.756.175,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.644.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014077331/9.

(140090536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2014.

---

**AssurZen s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014077409/9.

(140091225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**AB Château S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 118.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014077413/9.

(140091627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**H.C. Van der Vorm Beheer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 130.107.

En date du 2 juin 2014, l'associée R.V. de Graaff Holding en Management B.V. a transféré:

- 6.050 parts sociales préférentielles de catégorie A à Monsieur Henk René PORTE

- 6.050 parts sociales préférentielles de catégorie A à Monsieur Simon Jacobus Johannes VAN AMMERS.

Nouvelle situation associés:

Monsieur Simon Jacobus Johannes VAN AMMERS: . . . . .	18.150 parts sociales préférentielles de catégorie A
Monsieur Henk René PORTE: . . . . .	18.150 parts sociales préférentielles de catégorie A
Madame Margarethe VAN DER VORM: . . . . .	6 parts sociales préférentielles de catégorie B
Madame Caroline VAN DER VORM: . . . . .	6 parts sociales préférentielles de catégorie C
Marcavo NV: . . . . .	6 parts sociales préférentielles de catégorie D
Madame Helena Catharina VAN DER VORM-ALBERS: . . . . .	18.000 parts sociales ordinaires

Luxembourg, le 2 juin 2014.

Pour avis sincère et conforme

*Pour H.C. van der Vorm Beheer S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014077672/21.

(140091321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**BI-Invest S. à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 362.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 144.122.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 22 mai 2014*

En date du 22 mai 2014, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- De prendre acte de la démission de Monsieur Neil Smith en tant que gérant de la Société avec effet au 22 mai 2014.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
Eckart Vogler  
Gérant

Référence de publication: 2014077480/15.

(140091485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Arkor Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 143.285.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique adoptées à Bertrange le 22 avril 2014*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur unique de Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange (Grand Duché de Luxembourg) a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2020.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LUXEMBOURG SARL, 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange (Grand Duché de Luxembourg), a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2020.

Bertrange, le 22 avril 2014.  
Pour ARKOR INVEST S.A.

Référence de publication: 2014077444/16.

(140091258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**State Street Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 88.409.

—  
Le Conseil d'administration a coopté avec effet au 19 février 2014 et jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires:

- M. Duncan Jack Christie, né le 21 juin 1977 à Toronto, Canada ayant son adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.
- M. Peter Corry, né le 27 octobre 1971 à Dublin, Irlande ayant son adresse professionnelle au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

M. Mirko Dietz a démissionné de ses fonctions en tant qu'administrateur de la Société en date du 14 mai 2014.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- Kimberly Le Brocq, administrateur
- Philip Thomas McGowan, administrateur
- Martin Dobbins, administrateur
- Duncan Jack Christie, administrateur
- Peter Corry, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Un mandataire

Référence de publication: 2014077982/23.

(140091548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---



**SHSB S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 180.703.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 14 mai 2014*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 3 juin 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SHSB S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014078006/14.

(140091354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**SL Transports, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 28, rue du Curé.  
R.C.S. Luxembourg B 37.916.

—  
En date du 27 mai 2014, SALES-LENTZ PARTICIPATIONS sàrl ayant son siège sociale ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage a cédé 50 parts sociales de la société SL Transports sàrl à VOYAGES EMILE WEBER sàrl ayant son siège sociale à L-5411 Canach, 15 rue d'Oetrange.

SALES-LENTZ PARTICIPATIONS sàrl ayant son siège sociale ZAE Robert Steichen, rue Laangwiss, 4 à L-4940 Bascharage détient 50 parts sociales de la société SL Transports sàrl.

VOYAGES EMILE WEBER sàrl ayant son siège social à L-5411 Canach, 15 rue d'Oetrange détient 50 parts sociales de la société SL Transports sàrl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 mai 2014.

Référence de publication: 2014078011/16.

(140091373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**IQ-markets SA, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 133.795.

—  
*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2013:*

- Le mandat de Ernst & Young S.A. de 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, commissaire aux comptes de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Ernst & Young S.A. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

- Le mandat de Mr. Stéphane Weyders, employé privé, résidant professionnellement au 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mr. Stéphane Weyders prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

- Le mandat de Mr. Christophe Laguerre, employé privé, résidant professionnellement au 132, Rue des Romains, L-8041 Strassen, administrateur de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mr. Christophe Laguerre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

Luxembourg, le 23 août 2013.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2014078461/24.

(140092305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---

**A.M.L. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 15, avenue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 142.647.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014077378/9.  
(140091870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Altice VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 143.725.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014077394/10.  
(140091343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Atlas Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 122.714.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Antoine Clauzel  
*Administrateur*

Référence de publication: 2014077411/11.  
(140091824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Credos S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 148.890.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 15 janvier 2014:*

- Le mandat de Deloitte Audit S.à r.l. de 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Deloitte Audit S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015 statuant sur les comptes annuels de 2014.
- Le mandat de Mme. Marion Fritz, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mme. Marion Fritz prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.
- Le mandat de Mons. Graeme Jenkins, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, administrateur de la société, est renouvelé.
- Le nouveau mandat de Mons. Graeme Jenkins prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

Luxembourg, le 15 janvier 2014.

Signatures  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2014077507/24.  
(140091127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Valofin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 149.200.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078089/10.

(140091748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Ventech China II SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 162.865.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014078095/10.

(140091720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Willette Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 53.155.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WILLETTE CORPORATION S.A.*

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014078115/11.

(140091789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**Wine & Spirit Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.  
R.C.S. Luxembourg B 111.645.

**EXTRAIT**

Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 22 mai 2014 que:

Monsieur Roberto DE LUCA a démissionné de sa fonction d'administrateur.

Madame Elena LATORRE, employée privée, née le 6 décembre 1975 à Luxembourg et domiciliée professionnellement au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Roberto DE LUCA.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Madame Elena LATORRE a également été nommée Président du Conseil d'administration.

Les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2020:

- Madame Valérie WESQUY, domiciliée professionnellement au 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte L-1331 à la fonction d'administrateur

- Monsieur David RAVIZZA, cadre, domicilié au 42, rue Mantrand F-54650 Saulnes à la fonction d'administrateur

- La société Ser.Com Sàrl, ayant son siège social au 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg à la fonction de commissaire aux comptes

Dorénavant, Madame Valérie WESQUY sera inscrite sous le nom Madame Valérie RAVIZZA.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014078116/23.

(140091250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2014.

---

**IRD International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 187.470.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-first of May;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned,

**THERE APPEARED:**

PICIGIEMME S.à r.l., having its registered office in 38 Haerebiërg, L-6868 Wecker recorded with the Trade and Companies' Register, under the number B 75133,

here represented by Mrs. Virginie DERAÏNS, employee, residing professionally in 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on May 20, 2014.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ("société anonyme") which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

**Chapter I. - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Form - Name.** There is hereby established among the appearing sole shareholder [the appearing parties] and all those who may become shareholders a company in the form of a société anonyme, under the name of "IRD INTERNATIONAL S.A." (the "Company"), which will be governed by the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereafter the "Law") as well as by the present articles of association (the "Articles").

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. The registered office of the Company may be transferred within the City of Luxembourg by a decision of the board of directors.

2.2. The Registered Office may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3. The Company may also, by decision of the board of directors, set up subsidiaries, agencies or branch offices either within or outside the Grand-Duchy of Luxembourg.

2.4. If the board of directors considers that political, economic or social events occurred or threaten to occur which are likely to affect the normal activities at the registered office or communications from the registered office with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such measures will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such temporary transfer of the registered office remain a Luxembourg company.

**Art. 3. Object.** The Company has as its purpose, to operate as an Engineering Consulting Company, including all activities related thereto, particularly services such as consulting, feasibility studies, territorial planning, evaluation of techno-economic agreements, studies of environmental impact, project preparation, support, coordination, monitoring and expertise of objects of construction and construction management in the country and abroad and all consulting services in the field of construction.

The Company may also take any initiative, and provide any service and undertake any studies and projects for the securing of critical infrastructure including studies for clearance of landmines and instruments of war.

The Company may also coordinate and promote activities carried out by consultants and professionals, in matters inherent to the aforementioned points.

The Company can prepare and manage, on behalf of public and private entities, procedures for awarding outsourcing contracts, concessions for construction and / or management of public and private services.

The Company is prohibited from participating in any activity that may create a conflict of interest and undermine the professional independence of the liberal activity of consulting engineers and undertakes to comply with all laws and regulations to which the regulated activity in question, are subject.

The Company can partner, with all means possible, with any business, firm or corporation having a similar or consistent object or for the intended purpose, promising for the future of society.

The Company may also take participations, in any form whatsoever, in all commercial, industrial, financial or other companies, in other Luxembourg or abroad; acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company may borrow under any form whatsoever, through the issue of public or private loans or bonds, whether interest bearing or profit sharing.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. It may be dissolved at any moment by a decision of the meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

## Chapter II. - Capital - Shares

### Art. 5. Capital - Shares.

5.1. The subscribed corporate capital is set at EUR 31,000.00- (thirty-one thousand Euros), divided into 31,000 (thirty-one thousand) shares with a par value of EUR 1.00,- (one Euro) each.

5.2. The authorized capital is set at EUR 100,000,000.00- (one hundred million Euros) divided into 100,000,000- (one hundred million) shares with a par value of EUR 1.00,- (one Euro) each.

5.3. The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner required for amending these Articles.

5.4. Furthermore the board of directors is authorized, during a period of five years ending on the fifth anniversary of the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of the incorporation deed dated May 21, 2014, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. This increase of capital may be subscribed and shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by incorporation of claims in any other way to be determined by the board of directors. The board of directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.5. Each time the board of directors shall act to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

5.6. The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by law.

5.7. Any share premium may be distributed by the shareholders' meeting in the form of distribution of free reserves of the Company.

**Art. 6. Payments.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription will be made at the time and upon conditions, which the board of directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid.

### Art. 7. Shares.

7.1. The shares are in registered, at request of the shareholder.

7.2. A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder.

7.3. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

### Art. 8. Transfer of shares.

8.1. There exist no restrictions about transactions or transfer of shares of the Corporation.

8.2. The Company will recognize only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufructuary (usufruitier) and a bare owner (nu-proprétaire) and a pledgor and a pledgee.

### Art. 9. Convertible bonds.

9.1. The Board may, upon previous authorization by the shareholders' meeting, issue convertible bonds under the form of nominative certificates, payable in any currency.

9.2. The Board will determine the nature, issue price, interest rate, terms and conditions for issue and repurchase, as well as all other conditions of the issue. In case of nominative certificates, a register will be held at the registered office.

## Chapter III. - Directors - Board of directors - Statutory auditors

### Art. 10. Meetings of shareholders - General.

10.1. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

10.2. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meeting of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, requests the formal approval of the general meeting of shareholders.

10.3. Any general meeting of shareholders shall be convened as set forth in the Law.

10.4. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex or electronic mail.

10.5. Except as otherwise required by Law, resolutions at an annual or ordinary meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of shareholders present and voting, regardless of the proportion of the capital represented.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the share capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be approved by a two thirds majority of the shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the shareholder commitments may be increased only with the unanimous consent of all the shareholders.

10.6. The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders in order to take part in any meeting of shareholders.

10.7. If all the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the shareholders may validly waive any convening formalities.

#### **Art. 11. Board of directors.**

11.1. The Company shall be managed by a board of directors composed of at least three (3) directors, who need not to be shareholders of the Company.

11.2. However, if the Company is set up by a single shareholder or if, at a general shareholders meeting, it is acknowledged that the meeting includes no more than one sole shareholder; the composition of the board of directors may be limited to one member up to and until the next shareholders meeting evidencing that there is more than only one shareholder.

11.3. The directors shall be appointed at the general shareholders' meeting for a period of maximum six years and shall stay in office until their successors are elected. They are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

11.4. If a body corporate is appointed as director of the Company, it shall nominate a permanent representative responsible for the carrying-out of its mission in the name of and on behalf of the body corporate.

11.5. A director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted in a general shareholders meeting.

11.6. In the event of one or more vacancies on the board of directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies which shall remain in office until the next general meeting of shareholders or convene a general shareholders meeting for their immediate replacement.

11.7. The directors shall not be compensated for their services as director, unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the board of directors.

**Art. 12. Indemnification.** The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

#### **Art. 13. Procedural aspects.**

13.1. In case of plurality of directors, the board of directors may choose from among its members a chairman and a vice-chairman. Whatever the composition of the board of directors is, the Chairman may also choose a secretary, who



need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

13.2. The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the convening notice. The convening notice, containing the agenda, shall be sent by letter (sent by express mail or special courier), telegram, fax, electronic mail to each director at least 3 (three) Business Days before the date set for the meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice and in which case notice of at least 24 hours prior to the hour set for such meeting by telegram, fax, electronic mail shall be sufficient. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, telegram or electronic mail. No notice shall be required for board of directors' meetings held at those times and places as previously agreed upon by the board of directors.

13.3. Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing by fax, telegram or electronic mail another director as his proxy. The use of video and teleconferencing equipment shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be physically present and authorised to vote.

13.4. In case of plurality of directors, the board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present at the meeting of the board of directors.

13.5. Decisions shall be taken by a majority of the votes cast of those present or represented at such meeting.

13.6. Written resolutions signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by all the members of the board of directors shall have the same effect as resolutions validly adopted during a meeting of the board of directors.

13.7. For the purposes of these Articles, "Business Day" means any calendar day (other than a Saturday or a Sunday) on which banks are open for business in Luxembourg.

#### **Art. 14. Minutes of meetings of the board of directors.**

14.1. The resolutions of the board of directors shall be recorded in minutes to be signed by two Directors present at the meeting.

14.2. The resolutions adopted by the sole director shall be recorded in the minutes of the Company.

14.3. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the sole director or, in case of plurality of directors, by any one director under his sole signature.

#### **Art. 15. Powers of the board.**

15.1. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition. All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

15.2. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation powers in respect thereof, to one of the members of the board of directors who shall be designated as the managing director. The board of directors may also confer special powers and special mandates to any person who need not to be a director, appoint and dismiss all officers and employees and determine their remuneration.

15.3. Such delegation in favor of a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the general meeting on the salary, fees and any advantages granted to managing director.

**Art. 16. Binding signature.** The Company will be bound by the sole signature of the sole director or, in case of plurality of directors, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the joint or single signatures of any person to whom any signatory powers shall have been delegated by the board of directors.

**Art. 17. Statutory auditor.** The operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors as foreseen by Law who need not to be shareholder of the Company. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall form the board of auditors. The statutory auditors shall be appointed by the annual general meeting of shareholders for a period ending of up to six years.

#### **Art. 18. Appropriation of profits.**

18.1. Legal Reserve.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the statutory reserve account. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company.

18.2. Dividends.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may declare from time to time ordinary dividends without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by Law.

#### **Art. 19. Dissolution and liquidation.**

19.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

19.2. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators appointed by the meeting of shareholders further determining their powers and their compensation.

**Art. 20. Governing law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

**Art. 21. Annual general meeting of shareholders.**

21.1. The annual general meeting of shareholders shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 3<sup>rd</sup> of April at 10:00 a.m.

21.2. If such day is not a Business Day, the annual general meeting shall be held on the next following Business Day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of directors, exceptional circumstances so require.

21.3. Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notices.

**Art. 22. Accounting year.** The accounting year of the Company shall begin on the first day of January and shall terminate on the last day of December each year.

#### *Transitional dispositions*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation of the Company and shall terminate on December 31, 2014.

The first annual general meeting of shareholders shall take place in 2015.

#### *Subscription - Payment*

The Articles of the Company thus having been established, the thirty-one thousand (31,000) shares have been subscribed by the sole shareholder, PICIGIEMME S.à r.l., prenamed, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.00- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Extraordinary general meeting Decisions taken by the sole shareholder*

The aforementioned appearing person, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is fixed at three (3) and that of the statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed as directors:
  - a) Mr. Dante CAROLLA, engineer, residing in 2, cité Henri Dunant, L-8095 Bertrange;
  - b) Mrs. Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, residing professionally in 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;
  - c) Mrs. Marinella SARDO, employee, residing professionally in 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Unless renewed, their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2020.

3. The company "PICIGIEMME S.à r.l.", established and having its registered office in 38, Haerebiërg, L-6868 Wecker, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 75133, is appointed as statutory auditor.

Unless renewed, the term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2020.

4. The registered office is established at 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.



After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party has signed with Us, the notary, the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### A COMPARU:

PICIGIEMME S.à r.l., ayant son siège social à 38 Haerebiërg, L-6868 Wecker, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg, sous le numéro B 75133,

ici représentée par Madame Virginie DERAÏNS, employée privée, demeurant professionnellement à 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 20 mai 2014.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit:

### Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Siège - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.** Il est formé, entre l'unique actionnaire comparant et tous ceux qui deviendront dans la suite actionnaires d'une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "IRD INTERNATIONAL S.A." (la "Société"), laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi") ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Le siège social de la Société pourra être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

2.2. Le siège social pourra être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg sur décision de l'assemblée générale délibérant dans les formes prévues par les modifications de Statuts.

2.3. La Société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.4. Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

**Art. 3. Objet.** La société a pour objet l'exploitation d'un bureau d'ingénieurs-conseils y compris toutes activités s'y rattachant, tels que notamment services de conseils, d'études de faisabilité, de la planification territoriale, d'évaluations d'accord technico-économique, d'études d'impact sur l'environnement, de préparation de projets, d'assistance, de coordination, de surveillance et d'expertise d'objets de constructions et direction des travaux dans le pays et à l'étranger, ainsi que toutes prestations de conseils dans le domaine de la construction.

La société peut également prendre toute initiative, fournir tout service et faire toute étude et projet pour la mise en sécurité des infrastructures sensibles y compris l'études pour enlèvement des mines et des instruments de guerre.

La société peut en outre coordonner et promouvoir des activités effectuées par des consultants et professionnels, dans les matières inhérentes des activités dont aux points précédents.

La société peut préparer et gérer, pour le compte d'entités publiques et privées, des procédures d'adjudication de contrats de sous-traitance, de concessions de constructions et/ou gestion de services publics et privés.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'ingénieurs-conseils et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

La société peut s'associer avec tous les moyens permis à toute affaire, entreprise ou société qui présente un objet analogue ou conforme ou qui, pour l'objet prévu, est prometteur pour l'avenir de la société.

La société peut en outre prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter sous toutes les formes, soit par l'émission d'emprunts ou de financements publics ou privés, avec intérêts ou par participation aux profits.

La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré décrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par décision des actionnaires délibérant aux conditions requises pour une modification des Statuts.

## **Titre II. - Capital - Actions**

### **Art. 5. Capital - Actions.**

5.1. Le capital social souscrit est fixé à EUR 31.000,00- (trente et un mille Euros), divisé en 31.000 (trente et un mille) actions avec une valeur nominale de EUR 1,00- (un Euro) chacune.

5.2. Le capital autorisé est fixé à EUR 100.000.000,00- (cent millions d'Euros) qui sera divisé en 100.000.000 (cent millions) actions avec une valeur nominale de EUR 1,00- (un Euro) chacune.

5.3. Le capital autorisé et le capital souscrit de la Société peuvent être augmentés ou réduits par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

5.4. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans se terminant le cinquième anniversaire de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, de l'acte de constitution du 21 Mai 2014, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.5. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

5.6. La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

5.7. Toute prime d'émission peut être distribuée par l'assemblée générale dans les conditions d'une réserve libre de la Société.

**Art. 6. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

### **Art. 7. Nature des actions.**

7.1. Les actions sont nominatives.

7.2. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire pourra prendre connaissance.

7.3. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

### **Art. 8. Cession d'actions.**

8.1. Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la Société.

8.2. La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant propriétaire unique à son égard. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire ou un débiteur et un créancier gagiste.

### **Art. 9. Emprunts obligataires convertibles.**

9.1. Le conseil d'administration peut, sur décision de l'assemblée générale des actionnaires, autoriser l'émission d'emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations nominatives, payables en quelque monnaie que ce soit.

9.2. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

## **Titre III. - Administration - Direction - Surveillance**

### **Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général.**

10.1. L'actionnaire unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

10.2. En cas de pluralité d'actionnaires, chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, requiert une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

10.3. Toute assemblée générale des actionnaires sera convoquée conformément à la Loi.

10.4. Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex ou courrier électronique.

10.5. Sauf stipulations contraires de la Loi, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des actionnaires, dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants, indépendamment de la proportion du capital représenté.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être approuvées devront réunir une majorité de deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

10.6. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires afin de participer à toute assemblée des actionnaires.

10.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les actionnaires pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

#### **Art. 11. Conseil d'administration.**

11.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois (3) administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

11.2. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou qu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

11.3. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

11.4. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de cette personne morale.

11.5. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires.

11.6. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, lequel restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires; ou convoquer une assemblée générale des actionnaires pour son remplacement immédiat.

11.7. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

**Art. 12. Indemnisation.** La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion; en cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

### **Art. 13. Modalités procédurales.**

13.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Quelle que soit la composition du conseil d'administration, son Président pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

13.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, fax, courrier électronique à chaque administrateur au moins 3 (trois) Jours Ouvrables avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télégramme, fax ou courrier électronique. Cette convocation peut être levée par le consentement donné par écrit, par fax, télégramme ou courrier électronique. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration tenues à des dates, heures et places précédemment convenues par le conseil d'administration.

13.3. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par courrier électronique, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement vidéo et de téléconférence est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être physiquement présents et autorisés à voter.

13.4. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente à la réunion du conseil d'administration.

13.5. Les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

13.6. Les résolutions écrites signées par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles valablement prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

13.7. Dans la perspective des Statuts, "Jours Ouvrables" a pour signification tout jour calendrier (autre que samedi et dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

### **Art. 14. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.**

14.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux signés par deux administrateurs présents à la réunion.

14.2. Les résolutions prises par l'administrateur unique seront constatées par des procès-verbaux.

14.3. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par son administrateur unique ou en cas de pluralité d'administrateurs, par un des administrateurs sous sa seule signature.

### **Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.**

15.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

15.2. Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que les pouvoirs de représentation de la Société en relation avec ceux-ci à un des membres du conseil d'administration, qui sera nommé comme administrateur - délégué. Le conseil d'administration pourra en outre conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs rémunérations.

15.3. Une telle délégation à un membre du conseil d'administration impose à celui-ci l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués à cet administrateur-délégué.

**Art. 16. Pouvoirs de représentation.** La Société est engagée par la seule signature de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux des administrateurs de la Société ou par la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle des pouvoirs de signature a été délégué par le conseil d'administration.

**Art. 17. Commissaires aux comptes.** Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la Loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes formeront le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de maximum six ans.

### **Art. 18. Affectation des bénéfices.**

18.1. Réserve Légale.

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués au compte de la réserve statutaire. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

18.2. Dividendes.

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

#### **Art. 19. Dissolution et liquidation.**

19.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts.

19.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires, déterminant en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 20. Loi applicable.** Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

#### **Art. 21. Assemblée générale annuelle.**

21.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le 3 avril à 10.00 heures.

21.2. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

21.3. D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieux et places tels que spécifié dans les avis de convocations.

**Art. 22. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre chaque l'année.

#### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2014.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2015.

#### *Souscription - Libération*

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, trente et un mille (31.000) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, PICIGIEMME S.à r.l., pré qualifié, et libérées intégralement par le souscripteur prèdit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,00- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

#### *Assemblée générale des actionnaires*

##### *Décisions de l'actionnaire unique*

Le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2. Les personnes suivantes sont appelées comme administrateurs:

a) Monsieur Dante CAROLLA, ingénieur, demeurant à 2, cité Henri Dunant, L-8095 Bertrange;

b) Madame Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, demeurant professionnellement au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg;

c) Madame Marinella SARDO, employée privée, demeurant professionnellement au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Sauf renouvellement, leur mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

3. La société anonyme "PICIGIEMME S.à r.l.", établie et ayant son siège social à 38, Haerebiërg, L-6868 Wecker, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 75133, est nommée commissaire aux comptes de la Société.

Sauf renouvellement, son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2020.

4. Le siège social est établi au 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. DERAÏNS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 mai 2014. LAC/2014/24207. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société;

Luxembourg, le 5 juin 2014.

Référence de publication: 2014079244/560.

(140093019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

**Intermediate Citygate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 180.159.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty third of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"Holdco 1 Citygate S.à r.l.", a limited liability company, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.099, here represented by Mrs Caroline Sculteur, maître en droit, with professional address in Howald, Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 22<sup>nd</sup> of May 2014, and

"Holdco 2 Citygate S.à r.l.", a limited liability company, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.152, here represented by Mrs Caroline Sculteur, prenamed, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on the 22<sup>nd</sup> of May 2014.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "Intermediate Citygate S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, (hereinafter the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 180.159, incorporated pursuant to a notarial deed dated September 10, 2013, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated October 30<sup>th</sup>, 2013, number 2711, page 130109. The articles of association have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated September 26<sup>th</sup>, 2013, published in the Mémorial C dated November 14<sup>th</sup>, 2013, number 2868, page 137619.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolve to create two classes of managers, which shall be referred to as the "A Managers", and the "B Managers".

The shareholders resolve to reclassify the following existing managers as A Managers of the Company:

- Mr. Jonathan PETIT; and
- Mr. Onno BOUWMEISTER.

The shareholders resolve to reclassify the following existing managers as B Managers of the Company:

- Mr. Francisco COLCHERO; and
- Mr. Gilles JACQUET.

*Second resolution*

Considering the below restatement of the Company's articles of incorporation, the shareholders resolve that the Company shall now, vis-à-vis third parties, be bound by the joint signature of any one A Manager and any one B Manager, which is reflected in article 9 as restated below.



### Third resolution

The shareholders decide to fully restate the articles of incorporation of the Company without amending the purpose clause, which shall be read as follows:

“ **1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “Intermediate Citygate S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “Company Law”).

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders’ Resolution”) passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the Company Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company’s nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company’s money and funds in any way the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 “guarantee” includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at seventy-six thousand five hundred Euro (EUR 76,500.00) represented by seventy-six thousand five hundred (76,500) shares of one Euro (EUR 1.00) each having such rights and obligations as set out in these Articles.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Company Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the Company Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.5 The Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as provided in the Company Law.

**6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

**7. Transfer of interests.** Restrictions on transfers

7.1 No Shareholder may Transfer its Interests, unless such Transfer of Interests is made in accordance with the provisions of this article 7 or the Shareholders Agreement, and the Company Law. For the avoidance of doubt, the Interests shall not be deemed to be stapled.

7.2 A Shareholder may, at any time, make a Transfer to an Affiliate of such Shareholder; provided, however, that prior written notice of such Transfer is provided to the non-Transferring Shareholder and that such Transfer does not cause a default under any Loan.

7.3 Each proposed Transferee of Interests who is not already a Shareholder shall, as a condition precedent to such Transfer, execute an agreement supplementary to the Shareholders Agreement pursuant to which such Transferee shall agree to be bound by the provisions of the Shareholders Agreement and execute such further documents as may be necessary, in the opinion of the Company, to make it a party thereto.

7.4 Any purported Transfer of Interests by any Shareholder other than in accordance with the Articles and the Company Law shall be null and void, and the Company shall refuse to recognise any such Transfer for any purpose.

**8. Management.**

8.1 Proposal and Appointment of the Managers.

The Company shall be managed by four (4) Managers, of whom two (2) shall be 'A' Managers selected for appointment by Catalyst and two (2) shall be 'B' Managers selected for appointment by Devon. At least one (1) 'A' Manager and one (1) 'B' Manager shall be resident outside the United Kingdom and at least one (1) 'A' Manager and one (1) 'B' Manager shall be resident in Luxembourg. All Managers will be resident outside of Germany.

8.2 Meetings of the Board of Managers.

(a) Convening of the meetings of the Board of Managers

(i) The Board of Managers shall meet upon call by the chairman, or any Manager, at the place (in Luxembourg) indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the Board of Managers, but in his or her absence, the Board of Managers may appoint another Manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

(ii) Written notice of any meeting of the Board of Managers must be given to the Managers at least twenty-four hours in advance of the meeting and such notice shall specify in reasonable detail the business to be considered at the meeting.



This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

(b) Proceedings at meetings of the Board of Manager

(i) The Managers shall hold each year at least four meetings of the Board of Managers in Luxembourg, being understood that, to the extent reasonably practicable, attendance in person of each Manager will be required at such Board meetings (subject to article 8.2 (b)(vi)). A quorum for a meeting of the Board of Managers shall be three out of the 'A' Managers and 'B' Managers, except in respect of Conflict Matters where the quorum shall be two Non-Conflicted Managers. If a quorum is not present within 30 minutes after the time specified for a meeting in the notice of the meeting then it shall be adjourned for 5 Business Days at the same time and place.

(ii) Upon receipt of the Board meeting notice and agenda referred to in article 8.2(a)(ii), each Manager shall promptly consider whether such agenda contains a Conflict Matter, acting in good faith, and if any such Manager considers that the relevant agenda contains a Conflict Matter, then:

(A) in respect of a Conflict Matter where he/she is a Conflicted Manager, then he/she shall notify the other Managers of such fact no later than the start of the relevant part of the Board meeting; or

(B) in respect of a Conflict Matter where he/she considers that any other Managers is a Conflicted Manager, then he/she shall notify those other Managers of such fact no later than at the start of the relevant part of the Board meeting.

A Conflicted Manager shall withdraw from such Board meeting throughout the time during which the relevant Conflict comes to be considered by the Non-Conflicted Managers.

(iii) The Board of Managers shall choose from among its members a chairman, and may choose a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a Manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers. The chairman, who shall not have a second or casting vote, shall until the first annual general meeting following the Completion be chosen by the 'B' Managers; at each subsequent annual general meeting the chairman shall resign and a new chairman shall, if the previous chairman was an 'A' Manager, be a 'B' Manager, and if the previous chairman was a 'B' Manager, be an 'A' Manager.

(iv) In dealings with third parties, the Board of Managers has the power to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object and purpose.

(v) Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by e-mail or facsimile another Manager as his proxy, subject to the restriction that no Manager who is a UK or Germany tax resident Manager may act as a proxy for another Manager. A Manager may represent more than one of his or her colleagues.

(vi) Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The Board of Managers can deliberate or act validly only if the quorum is present or represented at a meeting of the Board of Managers. Subject to article 8.2 (b)(ix) below in relation to Reserved Matters, decisions shall be taken by a simple majority vote of the Managers, except for decisions related to Conflict Matters under article 8.2(b)(ii) which shall be taken by a simple majority vote of the Non-Conflicted Managers

(vii) The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman or, in his or her absence, by the vice-chairman, and by an 'A' Manager if the first signatory is a 'B' Manager or by a 'B' Manager if the first signatory is an 'A' Manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, and by an 'A' Manager if the chairman is a 'B' Manager or by a 'B' Manager if the chairman is an 'A' Manager.

(viii) The Board of Managers may pass unanimous resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by e-mail or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

(ix) Subject to article 8.2(b)(x), no action shall be taken by any Shareholder or Manager or other officer or employee of the Company in relation to any of the matters listed below (the "Reserved Matters") unless the same shall have been approved in advance by Shareholder Consent:

(A) the approval/adoption/amendment of the Business Plan;

(B) the determination if the Company requires Additional Contributions (other than Emergency Funding);

(C) any establishment of reserves for the Company or the JV Companies not set forth in the Business Plan save as required for regulatory purposes and/or to comply with the terms of the Senior Financing;

(D) any change to or deviation from the then current Business Plan which has (or would have) a Material Impact;

(E) any application for planning consent or any variation or renewal thereof in each case that is a diversion from the then current Business Plan;

(F) the borrowing or raising of money (other than intra-group) (whether or not on the security of any property or assets of the Company), any refinancing of any Loan (including but not limited to the loan evidenced by the Senior Financing) or the demand for repayment of any loan (other than intra-group) or the creation of any mortgage, charge, pledge or other encumbrance upon or in respect of the business or the assets of the Company or any part thereof, or

any variation to the Loans, and provided further that notwithstanding anything in these Articles to the contrary, neither Devon nor any of their Affiliates shall be obligated to provide any guaranty with respect to any financing;

(G) the entering into of any derivatives, foreign exchange contracts, swaps, options or similar financial instruments by the Company, except as expressly provided for in the then current Business Plan;

(H) the making or guaranteeing of any loan or advance whatsoever (other than intra-group) or the giving of any guarantee, indemnity, credit or security or any agreement to effect any of the foregoing save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(I) any disposal of the Property, or any other property, or any title to a property, which is not expressly provided for in the then current Business Plan;

(J) any further acquisition and disposition by the JV Companies of any material asset or any real property or any interest in real property or any material part thereof which is not expressly provided for in the then current Business Plan;

(K) any acquisition or disposal of or subscription for shares, securities or any other interest in the Company or any other company or the formation of any subsidiary or the participation in (or the disposal of any interest in) any partnership, joint venture or profit sharing arrangement otherwise than as expressly provided for in the then current Business Plan;

(L) the consolidation, sub-division or alteration of any rights attached to any share capital, the purchase by the Company of its own shares, the reduction of share capital, the capitalisation of any amount standing to the credit of any reserve or the reorganisation of any of the share capital of the Company save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(M) the entering into or undertaking of any merger, de-merger, business combination, consolidation, reconstruction, recapitalisation or reorganisation or transfer of all or substantially all of the assets of the Company;

(N) the approval of the insurance coverage to be carried by the Company and of any insurance claim or insurance settlement by the Company save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(O) the admission of any new equity holders to the Company;

(P) any material change, extension or limitation in the nature or scope of the business or the corporate purpose of the Company or the establishment or acquisition of any new business;

(Q) any action which is ultra vires the purpose of the Company;

(R) any approval, variation or termination (other than in accordance with its terms) of these Articles, any Shareholder Loans, the Asset Management Agreement, any Property Manager Agreement and any Development Management Agreement (or equivalents thereof);

(S) the initiation, defence or settlement of any litigation, arbitration or administrative proceeding or claim or proceeding (other than those covered by insurance or not involving more than EUR 150,000 and the collection of individual debts not exceeding EUR 150,000 arising in the ordinary course of business and provided the Shareholders are notified of all such claims and collections);

(T) any change to the organisational documents or articles of association of the Company, or changing the tax or legal structure or the jurisdiction of formation of the Company;

(U) any action that would reasonably be expected to constitute a material default under a material agreement to which the Company is a party or under which any assets of the Company are bound or affected;

(V) the creation of any committee of the Board of Managers, changing the size of the Board of Managers or any committee thereof or changing the composition thereof;

(W) the granting or withdrawing of any powers of attorney or similar powers other than in the ordinary course of business;

(X) the appointment or dismissing of employees and the granting of any service or consultancy agreements and any material alterations in the terms of any such agreements, in each case where the expenditure is more than EUR 50,000 per annum;

(Y) the establishment or amendment of any pension scheme;

(Z) the hiring or dismissing, or changing the compensation of, or agreeing to any severance package for a manager or director of the Company;

(AA) changes to the payment of any fees or expenses to the Managers, save as expressly provided for in the then current Business Plan;

(BB) the creation of any share option, bonus or other incentive scheme;

(CC) the declaration or payment of any dividends or other distributions or return of capital, or any payment of interest on or repayment of any Shareholder Loans, otherwise than in accordance with article 14.1;

(DD) an initial public offering or listing of equity interests of the Company;

(EE) the appointment or removal of legal counsel, auditors, accountants, financial advisers, brokers, consultants or insurers, other than those named in the Business Plan;

(FF) the adoption of the annual accounts and any budget and any changes thereto;

(GG) unless required to do so by law, the initiation of any bankruptcy, dissolution, liquidation or winding up proceedings, moratorium or suspension of payments (or any similar proceedings) with respect to the Company;

(HH) the grant to any person of the right to appoint any manager or director of the Company;

(II) any change to the name or legal form of the Company;

(JJ) any change to the accounting policies or principles, material tax elections, tax status or conventions, or fiscal year of the Company, otherwise than to the extent required by law or to comply with any applicable accounting statement or standard;

(KK) the selection and appointment of an appraiser to appraise the Property (other than the selection of a Valuer in accordance with the Shareholders Agreement);

(LL) except as set forth in a Business Plan, any entering into, renewal of, amendment or modification of, waiver of rights with respect to, enforcement of rights with respect to, approval or consent under, or termination of, (i) any transaction between the Company and an Affiliate of a Shareholder (ii) any agreement for a term in excess of one (1) year that cannot be terminated on not more than one month's notice without penalty or premium of more than EUR 100,000.00; and

(MM) entering into, amending or terminating lease agreements with respect to the Property;

(NN) payment of any fee to any Shareholder or its Affiliate;

(OO) the appointment or termination of a Property Manager;

(PP) acquisition of any property or material asset (other than the Property); and

(QQ) agreeing to do any of the above.

(x) Notwithstanding article 8.2(b)(ix), the Board of Managers shall, without Shareholder Consent, take any action required to refinance (or otherwise comply with the terms of or avoid a default under) the Senior Financing or other third party funding.

(c) If the Shareholders are unable to make a unanimous decision on a Deadlock Matter (a "Deadlock"), then the Deadlock Matter shall be tabled for a period of 20 Business Days. On or before the last day of such 20 Business Day period, the Shareholders shall convene a second meeting to reconsider the Deadlock Matter (the "Deadlock Meeting"). If the Shareholders, acting reasonably and in good faith having regard to the most recently adopted Business Plan of the Company, are unable to make a unanimous decision with regard to such Deadlock Matter at the Deadlock Meeting, then either Shareholder may, within 10 Business Days after the date of such Deadlock Meeting, serve a written notice (a "Deadlock Notice") upon the other Shareholder stating that a Deadlock has occurred and identifying the subject matter of the Deadlock Matter. If the Deadlock Notice is delivered after the date which is three years from the date hereof (the "Lockout Date"), then the provisions of the Shareholders Agreement shall apply.

(d) If a Deadlock has occurred, the relevant Deadlock Matter shall be deemed not to have been approved (whether a Deadlock Notice is served before or after the Lockout Date and whether or not a Shareholder serves a Disposal Notice pursuant to the Shareholders Agreement). If the Deadlock relates to the annual approval of the Business Plan, the previous Business Plan will continue in effect for the following year, with all values to be adjusted by the prevailing German consumer price index.

### 8.3 Management Generally.

(a) Subject to article 8.2, the management, control and operation of the Company and the other JV Companies and the formulation and execution of business and investment policy shall be vested exclusively in the Board of Managers of such JV Company, and such Board of Managers shall exercise all powers necessary and convenient for the purposes of the Company (or the other JV Companies, as applicable) on behalf and in the name of the Company (or the other JV Companies, as applicable), in accordance with these Articles.

(b) The Managers shall act in accordance with the Management Rules as may be part of the Shareholders Agreement.

(c) The death or resignation of a Manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company or any other JV Company.

(d) The Manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

(e) Except as otherwise provided herein, no Shareholder shall have the right to, and no Shareholder shall, take part in the management or affairs of the Company, nor in any event shall any Shareholder have the power to act or bind the Company in any way unless delegated such power by the Board of Managers.

(f) Except as otherwise provided in these Articles, a Shareholder shall not be obliged to abstain from approving or disapproving any matter proposed for Shareholder Consent because of any interest (or conflict of interest) of such Shareholder (or any Affiliate thereof) in such matter.

(g) Each Shareholder agrees that, except as otherwise expressly provided herein and to the fullest extent permitted by applicable law, the approval of any Reserved Matter as provided herein shall bind each Shareholder and shall have the same legal effect as the approval of each Shareholder of such action.

### 8.4 Business Plan

(a) The Board of Managers shall manage the Company in accordance with the Business Plan.

(b) Prior to 1 December in each year the Board of Managers shall distribute the draft Business Plan for the subsequent year to the Shareholders for consideration and, if thought fit, approval by 15 December. If the Shareholders fail to agree the updated Business Plan, such failure will be considered a Deadlock Matter.

**9. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

9.1 Any A Manager together with any B Manager;

9.2 Any person to whom such power has been delegated in accordance with article 10.

**10. Agent of the managers.** Any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **11. Shareholders' resolutions.**

11.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

11.2 Subject as provided in articles 11.3, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares.

11.3 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

11.4 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

11.5 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

#### **12. Business year.**

12.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

#### **13. Distributions on shares.**

13.1 Unless otherwise agreed under these Articles, from the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

#### **14. Distribution of net proceeds.**

14.1 Distributions shall be made solely in accordance with this Article 14.

14.2 Distribution of Net Proceeds

(a) Distributions of Net Proceeds shall be made as follows as soon as reasonably possible following the sale of any of the Property or the Property Entity or any other asset by any JV Company and at such other times as the Managers may determine, and shall be applied in the following order:

First payment of interest (and associated fees) on the Bridge Loan and then repayment of the Bridge Loan by the Property Entity;

Second payment of any Default Interest and then repayment of any Default Loans;

Third 100% pari passu to Devon and Catalyst pro rata in accordance with their respective Company Percentages until Devon has received a 10% IRR on its Contributions;

Fourth 85% pari passu to Devon and Catalyst pro rata in accordance with their respective Company Percentages and 15% to Catalyst as an incentive until Devon has received a 15% IRR on its Contributions; and

Thereafter 80% pari passu to Devon and Catalyst pro rata in accordance with their respective Company Percentages and 20% to Catalyst as an incentive.

Payments pursuant to paragraphs commencing Third, Fourth and Thereafter shall be made as payment of interest on Shareholder Loans and/or repayment of Shareholder Loans (in each case pari passu between Shareholder Loans held by Devon and Catalyst), and/or dividends or other distributions to Devon and Catalyst, in each case in accordance with the terms of the Shareholder Loans and otherwise as determined by the Board of Managers.

(b) For the avoidance of doubt, any and all fees payable to Catalyst or the Asset Manager (including the Catalyst Acquisition Fee, Catalyst Financing Fee and Asset Management Fee) shall not be deemed to be distributions for the purposes of this article 14.1.

14.3 Simulated Disposal Distribution

(a) If Devon acquires all of Catalyst's Interests in accordance with the Shareholders Agreement, the IRR shall be calculated, and agreed or determined (as the case may be), in accordance with article 14.4, provided that (for the purposes of the IRR calculation), the Shareholders shall be treated as having received Simulated Disposal Distributions on the date

that is 20 Business Days after the date of the Disposal Notice. The IRR calculation shall also set out the distributions of Net Proceeds that each Shareholder would have received pursuant to article 14.1

(b) As soon as the IRR and the distribution of Net Proceeds have been agreed or determined pursuant to articles 14.1, 14.2, 14.3 and 14.4, the Company shall pay to Catalyst (or shall procure that one of the other JV Companies pays to Catalyst) the amount that would have resulted from the waterfall described in article 14.1.

(c) For the purposes of this article 14.3, a “Simulated Disposal Distribution” shall be the amounts that the Shareholders would have received had the Property been sold for the relevant Property Value, Revised Property Value or Final Property Value (as the case may be), the proceeds of such sale had been used to discharge all liabilities (present and future, actual and contingent, accrued pro rata up to the date that is 20 Business Days after the date of the Disposal Notice) of the JV Companies, and the remaining proceeds had been distributed to the Shareholders in accordance with article 14.1 (in each case immediately prior to the transfer of Catalyst’s Interests to Devon in accordance with the Shareholders Agreement (as the case may be).

#### 14.4 Calculation of IRR

(a) Catalyst shall prepare and deliver to Devon its calculation of the IRR (i) on each distribution to a Shareholder and (ii) pursuant to article 14.3.

(b) Devon shall review the IRR calculation (and, in the case of article 14.3, the distribution of Net Proceeds) as provided by Catalyst and shall notify Catalyst in writing within 20 Business Days of the date of such delivery as to whether or not it accepts such IRR calculation (a “Response Notice”). Catalyst shall ensure that Devon is given prompt access to all additional information Devon may require and available to Catalyst to enable it to make its decision. Devon shall notify Catalyst within 15 Business Days of any additional information requirement. If Devon does not deliver a Response Notice to Catalyst within such 20 Business Day period after delivery of Catalyst’s IRR calculation, then Devon shall be deemed to have accepted the IRR calculation.

(c) If Devon delivers a Response Notice stating that it does not accept Catalyst’s IRR calculation, then the Shareholders shall have a period of 10 Business Days to and shall, in good faith and acting reasonably, attempt to come to an agreement regarding such IRR calculation. If the IRR calculation is still not agreed between the Shareholders at the end of such 10 Business Day period, then either Shareholder may refer the matter to the Expert for a determination in accordance with the Shareholders Agreement.

### 15. Dissolution - Winding-up - Final distributions.

#### 15.1 Dissolution.

(a) The Company shall be dissolved, and its affairs shall be wound up upon the first to occur of the following:

(i) an election by the Board of Managers pursuant to the unanimous consent of the Managers, to dissolve the Company at such time as the Property and any other real property owned by the JV Companies have either been sold or transferred, or

(ii) the termination of the legal existence of the last remaining Shareholder of the Company or the occurrence of any other event which terminates the continued shareholding of the last remaining Shareholder of the Company in the Company unless the Company is continued without dissolution in a manner permitted by these Articles or applicable law.

Upon the occurrence of any event that causes the last remaining Shareholder of the Company to cease to be a Shareholder of the Company to the fullest extent permitted by law, the representative of such Shareholder is hereby authorised to, and shall, within 90 Business Days after the occurrence of the event that terminated the continued shareholding of such Shareholder in the Company, agree in writing (A) to continue the Company and (B) to the admission of the representative or its nominee or designee, as the case may be, as a substitute Shareholder of the Company, effective as of the occurrence of the event that terminated the continued shareholding of such Shareholder in the Company.

#### 15.2 Winding-up.

When the Company is dissolved, the business and property of the Company shall be wound up and liquidated pursuant to Shareholder Consent or, in the event of a dissolution event described in article 15.1, by such liquidating trustee as may be approved by Shareholder Consent (the remaining Shareholders being hereinafter referred to as the “Liquidator”). The Liquidator shall use its best efforts to reduce to cash and cash equivalent items such assets of the Company as the Liquidator shall deem it advisable to sell, subject to obtaining fair value for such assets and any tax or other legal considerations.

#### 15.3 Final Distribution.

Within 90 Business Days after the effective date of dissolution of the Company, the assets of the Company shall be distributed in the following manner and order:

(a) to the payment of the expenses of the winding-up, liquidation and dissolution of the Company;

(b) to pay all creditors of the Company, other than Shareholders, either by the payment thereof or the making of reasonable provision therefore;

(c) to establish reserves, in amounts established pursuant to Shareholder Consent or by such Liquidator, to meet other liabilities of the Company; and



(d) the remaining assets of the Company shall be applied and distributed in accordance with the provisions of article 14 of these Articles.

**16. Definitions.** When used in these Articles the following terms shall have the meanings set out below, it being understood that any legal term for any action, remedy, method of judicial proceeding, legal document, legal status, court, official or any legal concept of thing shall in respect of any relevant jurisdiction be deemed to include what most nearly approximates in that jurisdiction to the legal term used herein:

“A’ Manager” shall mean an A Manager of the Company (or, where relevant, any other JV Company) selected for appointment by Catalyst from time to time in accordance with article 8;

“Additional Contributions” shall mean any additional contribution to be made by Catalyst and Devon in accordance with the Shareholders Agreement. “Additional Shareholder Loans” shall mean any loans, preferably in a form of profit participating loans, made by Catalyst or Devon to the Company after the Initial Shareholder Loans except for Default Loans;

“Affiliate” shall mean, with respect to a person, any other person that directly or indirectly controls, is controlled by, or is under common control with the first person which, for the avoidance of doubt, shall include any entity managed by any such person. For the purposes of this definition, “control” shall mean the power, directly or indirectly, either to (i) vote a majority of the securities having ordinary voting power for the election of managers or directors of such person or (ii) direct or cause the direction of the management and policies of such person, whether by contract or otherwise; provided, however, that

a) in the event of any Transfer by Catalyst to an Affiliate pursuant to article 7.2, such Affiliate must also be an affiliate to a commingled investment fund;

b) no person (“X”) shall be treated as being controlled by Devon simply as a result of a person who controls Devon being one of the directors of X; and

c) no JV Company shall be treated as being controlled by either Shareholder.

For the avoidance of doubt the Asset Manager will be treated as an Affiliate of Catalyst;

“Articles” shall mean the articles of association of the Company, dated on or about the date hereof, as amended, modified, supplemented or restated from time to time, as the context requires;

“Asset Management Agreement” shall mean that certain asset management agreement entered into as of 1 April 2014, by and between the Property Entity and the Asset Manager;

“Asset Management Fee” shall mean all fees and payments specified or paid under the Asset Management Agreement;

“Asset Manager” shall mean Catalyst Capital GmbH;

“B’ Manager” shall mean a B Manager of the Company (or, where relevant, any other JV Company) selected for appointment by Devon from time to time in accordance with article 8;

“Board of Managers” or “Board” shall mean the board of Managers of the Company (or, where relevant, any other JV Company) from time to time;

“Bridge Loan” shall mean a bridge loan which might be entered into by the Company as borrower;

“Business Day” means a day or days (other than a Saturday or Sunday) on which banks are open for business in Luxembourg, United Kingdom and the British Virgin Islands;

“Business Plan” shall mean the annual business plan and budget approved by the Shareholders in respect of the Property and showing all payments to Catalyst and its Affiliates, the initial such Business Plan being attached to the Shareholders Agreement, as the same may be amended or modified from time to time in accordance with the terms of the Shareholders Agreement;

“Calculation Date” shall mean the date of the 13 September 2013;

“Capital Proceeds” shall mean (A) the cash or other consideration received by the Company (including interest on instalment sales when received) as a result of (i) any sale, exchange, abandonment, foreclosure, insurance award, condemnation, easement sale or other similar transaction relating to any property of the Company (other than the Senior Financing), (ii) any financing or refinancing relating to any property of the Company, (iii) any release of reserves, and (iv) any other transaction which, in accordance with generally accepted accounting principles, would be treated as a capital event, in each case less (B) any such cash which is applied to (i) the payment of any ongoing costs and expenses related to the Property or any JV Company which are funded by Additional Contributions, (ii) the repayment of debt of the Company which is required under the terms of any indebtedness of the Company; and (iii) the establishment of reserves (which relate to reserves funded from a capital call rather than out of operating cash flow). “Capital Proceeds” shall also mean any of the foregoing which are received by the Property Entity to the extent received by the Company as dividends or distributions or return of capital or principal on liquidation or otherwise;

“Catalyst” shall mean Holdco 2 Citygate S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 180.152;

“Catalyst Acquisition Fee” shall mean the acquisition fee paid at Completion to Catalyst or one of its Affiliates by the Property Entity in the amount of EUR 50,000.00, exclusive of VAT;

“Catalyst Financing Fee” shall mean the financing fee paid to Catalyst or one of its Affiliates by the Property Entity in the amount of EUR 75,000.00, or as calculated in article 14.1(b), upon draw-down of the Senior Financing, exclusive of VAT;

“Catalyst Initial Capital Contribution” shall mean any contribution made by Catalyst to the Company on or prior the Calculation Date;

“Catalyst Initial Shareholder Loans” shall mean any loan granted by Catalyst to the Company on or prior the Calculation Date;

“Catalyst Sharing Percentage” shall mean the Catalyst’s percentage interest in the Company being equal to 2%;

“Company Percentage” shall mean, with respect to Catalyst, the Catalyst Sharing Percentage and, with respect to Devon, the Devon Sharing Percentage;

“Completion” means the date of completion as set out in the Shareholders Agreement;

“Conflicted Manager” means, with respect to a Conflict Matter, each of the Managers appointed by the Shareholder to whom a Conflict Matter applies;

“Conflict Matter” means any matter relating to (A) a dispute between the Company on the one hand and any Shareholder or its Affiliates on the other hand or (B) the entering into of any agreement (other than the Shareholders Agreement and any loan agreement with the Company to which both shareholders are a party) between the Company on the one hand and any of the Shareholders or their Affiliates on the other hand and all dealings relating to such agreement; provided always, however, that any revisions to the Business Plan shall not be deemed to be a Conflict Matter;

“Contributions” means the aggregate of the Initial Capital Contributions, the Initial Shareholder Loans and the Additional Contributions;

“Deadlock” shall have the meaning specified in article 8.2(c);

“Deadlock Matter” shall mean any of the Reserved Matters;

“Deadlock Meeting” shall have the meaning specified in article 8.2(c);

“Deadlock Notice” shall have the meaning specified in article 8.2(c);

“Default Interest” shall mean;

“Default Loan” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement;

“Development Management Agreement” shall have the meaning given to it in the Asset Management Agreement;

“Devon” shall mean Holdco 1 Citygate S.à r.l a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies’ Register under number B 180.099;

“Devon Initial Capital Contribution” shall mean any contribution made by Devon to the Company on or prior the Calculation Date;

“Devon Initial Shareholder Loans” shall mean any loan granted by Devon to the Company on or prior the Calculation Date;

“Devon Sharing Percentage” shall mean the Devon’s percentage interest in the Company being equal to 98%;

“Disposal Notice” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement;

“Emergency Funding” means in case (a) the Shareholders determine by Shareholder Consent that the Company or the Property Entity requires additional funds or (b) the Company or the Property Entity requires additional funds in order to refinance (or otherwise comply with the terms of or avoid a default under) the Senior Financing or any other third party funding;

“Expert” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement;

“Final Property Value” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement;

“Independent Firm” means each of Jones Lang LaSalle, Savills, CBRE, Real Estate Advisory Group, Cushman & Wakefield, and Knight Frank, or such other firms as the Shareholders may agree from time to time;

“Initial Contributions” means the sum of the Initial Capital Contributions and the Initial Shareholder Loans;

“Initial Capital Contributions” means the Catalyst Initial Capital Contribution together with the Devon Initial Capital Contribution;

“Initial Shareholder Loans” means the Catalyst Initial Shareholder Loans together with the Devon Initial Shareholder Loans;

“Interests” shall mean any share, Shareholder Loan, Default Loan, securities, claims, title or other rights in the Company;

“IRR” shall mean, with respect to a Shareholder, the annual discount rate (calculated using the XIRR function in Microsoft Excel) that results in a net present value equal to zero when such discount rate is applied to (i) such Shareholder’s Contributions to the Company, as an outflow, and (ii) all periodic distributions (including, without limitation, all distributions made pursuant to article 14) by the Company to such Shareholder, as an inflow. The IRR shall be calculated on the basis of the actual number of days elapsed over a 365 or 366-day year, as the case may be, using cumulative annual compounding (for the avoidance of doubt when making such calculations the dates relevant to such calculation shall be

the dates on which any cash distributions occur). Each IRR calculation for (i) the Devon Initial Capital Contributions shall be determined from and including the Calculation Date and (ii) any Devon Additional Contributions shall be determined from and including the date of such Devon Additional Contribution. All IRR calculations will be made in accordance with article 14.4. For the avoidance of doubt, cash flows deriving from a Default Loan shall not be classified as distributions, nor be included in the calculation of distributions, for the purposes of the IRR calculation;

“JV Company” shall mean any one of the Company and the Property Entity and “JV Companies” shall be interpreted accordingly;

“Liquidator” shall have the meaning specified in article 15.2;

“Loan” shall mean any financing, other than any Shareholder Loans and Default Loans, entered into by the Company and/or secured by the Property;

“Lockout Date” shall have the meaning specified in article 8.2(c);

“Management Rules” shall mean the rules of management as set out in the Shareholders Agreement;

“Managers” shall mean the managers of the Company (or, where relevant, any manager of the other JV Company) from time to time;

“Material Impact” shall mean:

(i) any costs which would result in the total operating costs (meaning the yearly budgeted operating expenses excluding interest and banking fees) set out in the then current Business Plan being exceeded by more than 10% p.a.; or

(ii) any capital expenditure which is more than EUR 25,000.00 or (if lower) 10 % p.a. of the amount set out in the then current Annual Budget.;

“Net Proceeds” shall mean the sum of (x) Capital Proceeds plus (y) Non-Capital Proceeds;

“Non-Capital Proceeds” means (x) any cash or other consideration received by the Company other than Capital Proceeds, less (y) any such cash that is applied to the establishment or increase of reserves of the Company as approved by the Managers, less (z) any administrative costs in respect of the Company. “Non-Capital Proceeds” shall also mean any of the foregoing which are received by any of the other JV Companies to the extent received by the Company as dividends or distributions or return of capital or principal or otherwise;

“Non-Conflicted Manager” means, with respect to a Conflict Matter, each of the Managers appointed by the Shareholder to whom a Conflict Matter does not apply;

“Property” means the property located at Stadtter Neu Isenburg, Carl-Ulrich-Straße 2-6, 63263 Neu-Isenburg;

“Property Entity” means Propco Citygate S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg and having its registered office at 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg trade and companies’ register is B 180.169;

“Property Manager” means a third party service provider to the Company, under the monitoring of the Asset Manager, appointed in accordance with the Property Management Agreement;

“Property Manager Agreement” shall have the meaning given to it in the Asset Management Agreement;

“Reserved Matters” shall have the meaning specified in article 8.2(ix);

“Response Notice” shall have the meaning specified in article 14.4(b);

“Senior Financing” shall mean the facility to be made at the disposal of the Company by an external bank in order to replace and fully repay the Bridge Loan;

“Shareholders Agreement” shall mean any shareholders agreement entered into with respect to the Company;

“Shareholder Consent” shall mean the unanimous approval of a Reserved Matter by the Shareholders;

“Shareholder Loans” means the aggregate of the Initial Shareholder Loans and the Additional Shareholder Loans;

“Shareholder’s Contributions” shall mean the sum of the Initial Contribution and the Additional Contributions;

“Shareholders” shall mean Catalyst and Devon;

“Third Party” shall mean, with respect to any Shareholder, any person that is not an Affiliate of either Devon or Catalyst;

“Transfer” shall mean any sale, transfer, assignment, pledge, mortgage, exchange, hypothecation, grant of a security interest or other direct or indirect disposition or encumbrance of an interest (including, without limitation, by operation of law) or the acts thereof. The terms “Transferor”, “Transferee” “Transferred” and other forms of the word “Transfer” shall have correlative meanings;

“Valuer” shall have the meaning specified in the Shareholders Agreement;

“VAT” shall mean the tax imposed by the Sixth Council Directive of the European Communities and any national legislation implementing that directive together with legislation supplemental thereto;

## **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:



(a) a company shall be construed so as to include any company, corporation or other body corporate or other legal entity, wherever and however incorporated or established.

(b) a “subsidiary” of a company or corporation shall be construed as a reference to any company or corporation:

(i) which is controlled directly or indirectly by the first- mentioned company or corporation;

(ii) more than half of the issued share capital of which is beneficially owned, directly or indirectly, by the first-mentioned company or corporation; or

(iii) which is a subsidiary of another subsidiary of the first-mentioned company or corporation,

and, for these purposes, a company or corporation shall be treated as being controlled by another if that other company or corporation has the power, directly or indirectly, either to i) vote a majority of the securities having ordinary voting power for the election of its managers or directors or (ii) direct or cause the direction of its management and policies, whether by contract or otherwise.

(c) a person shall be construed so as to include any individual, firm, company, government, state or agency of a state or any joint venture, association, partnership, works council or employee representative body (whether or not having separate legal personality).

17.1.2 Where in these Articles a French term is given in italics or in italics and in brackets after an English term and there is any inconsistency between the French and the English, the meaning of the French term shall prevail.

17.1.3 References to “EUR” and “euro” mean the single currency of the participating states of the European Union adopted under European Council Regulation (EC) No. 974/98.

17.1.4 The expressions “shall cause” or “shall procure that” or any similar expression shall be construed as an “obligation de porte-fort”, but also as a guarantee by the relevant party of the due and timely performance of all actions, agreements and obligations to be performed by any of its Affiliates under these Articles.

17.1.5 The words “hereof”, “herein”, “hereunder”, “hereinafter” and words of similar import, when used in these Articles, shall refer to these Articles as a whole and not to any particular provision of these Articles.

17.1.6 All time periods referred to in these Articles, unless otherwise stated, shall be counted in days. A “day” is defined as the 24-hour period starting and finishing at midnight. Such time periods shall commence at midnight on the Business Day following the triggering event and shall terminate at midnight following the expiration date, unless this date does not fall on a Business Day, in which case the expiration date shall be postponed to the next Business Day.

17.1.7 If a time period is to be calculated in months or years, the period will start at midnight on the day in which the triggering event occurred and shall terminate at midnight preceding the determined monthly or yearly anniversary of the triggering event (“de quantième à veille de quantième”).

17.1.8 The titles and headings used in these Articles are only inserted to facilitate the reading of the Articles and do not express in any way the intended understanding of the Shareholders. They shall not be taken into account for the interpretation of these Articles.

17.1.9 In these Articles, unless otherwise provided, any reference to an Article is a reference to an Article of these Articles.

17.1.10 English language words used in the Articles intend to describe Luxembourg legal concepts only and the consequences of the use of those words in English law or any other foreign law shall be disregarded.

17.1.11 References to any Luxembourg legal concept shall, in respect of any jurisdiction other than Luxembourg, be deemed to include the concept that in that jurisdiction most closely approximates the Luxembourg legal concept.

17.1.12 The ejusdem generis principle of construction shall not apply to these Articles. Accordingly, general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words. Any phrase introduced by the term “other”, “including”, “include” and “in particular” or any similar expression shall be construed as illustrative and shall not limit the sense of any words preceding those terms.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction en français du texte qui précède**

L’an deux mille quatorze, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

«Holdco 1 Citygate S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.099, ici représentée par Madame Caroline Sculteur, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 22 mai 2014, et

«Holdco 2 Citygate S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 180.152, ici représentée par Madame Caroline Sculteur, prénommée en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 22 mai 2014.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés d'«Intermediare Citygate S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22 Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 180.159, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 10 septembre 2013, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») en date du 30 octobre 2013, numéro 2711, page 130109. Lesdits statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte notarié en date du 26 septembre 2013, publié au Mémorial C du 14 novembre 2013, numéro 2868, page 137619.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de créer deux catégories de gérants, qui seront désignés comme les «Gérants A» et les «Gérants B».

Les associés décident de reclasser les gérants suivants en Gérants A:

- Monsieur Jonathan PETIT; et
- Monsieur Onno BOUWMEISTER.

Les Associés décident de reclasser les gérants suivants en Gérants B:

- Monsieur Francisco COLCHERO; et
- Monsieur Gilles JACQUET.

#### *Deuxième résolution*

Considérant la refonte des statuts de la Société devant être décidée ci-dessous, les associés décident que la Société sera valablement engagée en toutes circonstances relativement à la gestion journalière par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, ce qui est reflété dans l'article 9 tel que refondu ci-dessous.

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier intégralement les statuts de la Société sans modifier l'objet social, qui doivent désormais être lus comme suit:

« **1. Forme et nom.** Ce document constitue les statuts (les «Statuts») d'«Intermediare Citygate S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 11.3 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de Siège Social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

**3. Objet.** L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de soixante-seize mille cinq cents euros (EUR 76.500,00), représenté par soixante-seize mille cinq cents (76.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,00) chacune (les «Parts Sociales») ayant les droits et obligations tels que prévus par les Statuts.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Afin de lever toute ambiguïté, une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

5.4 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.5 La Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales conformément à la Loi de 1915.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

## **7. Transfert des titres. Restrictions des transferts**

7.1 Aucun Associé ne peut Transférer ses Titres, à moins qu'un tel Transfert de Titres soit effectué en vertu des dispositions prévues aux articles 7 ou dans le Pacte d'Associés ainsi qu'en vertu des dispositions prévues dans la Loi de 1915. Afin de lever toute ambiguïté, les Titres ne seront pas considérés comme liés.

7.2 Un Associé peut, à tout moment, effectuer un Transfert à un de ses Affiliés; étant cependant entendu qu'une notification écrite devra être envoyée à l'Associé non-Transférant et qu'un tel Transfert ne porte atteinte à aucun Prêt.

7.3 Chaque Cessionnaire de Titres proposé qui n'est pas encore Associé devra, en tant que condition préalable à un tel Transfert, honorer un accord supplémentaire au Pacte d'Associés selon lequel ce Cessionnaire accepte d'être lié par les dispositions du Pacte d'Associés et d'exécuter de tels documents si nécessaire, d'après l'avis de la Société, afin qu'il en devienne partie.

7.4 Tout prétendu Transfert de Titres par tout Associé autre qu'en vertu des Statuts et de la Loi de 1915, sera considéré comme étant nul et non avenu, et la Société refusera de reconnaître un tel Transfert pour quelque usage que ce soit.

## **8. Gérance.**

### **8.1 Proposition et Nomination des Gérants**

La Société est administrée par quatre (4) Gérants dont deux (2) seront des Gérants A proposés pour nomination par Catalyst et dont deux (2) seront des Gérants B proposés pour nomination par Devon. Au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront en dehors du Royaume-Uni et au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B résideront au Grand-Duché de Luxembourg. Tous les Gérants résideront en dehors du territoire allemand.

### **8.2 Réunions du Conseil de Gérance**

#### **(a) Convocation aux réunions du Conseil de Gérance**

(i) Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du président ou de tout Gérant au lieu (Luxembourg) indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance mais en son absence, le Conseil de Gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre Gérant en vue d'assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

(ii) Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera porté à la connaissance des Gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion. Cet avis mentionnera en détail la transaction devant être discutée lors de ladite réunion. Il pourra être passé outre à cette convocation en cas d'assentiment de chaque Gérant par écrit ou par e-mail ou par télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

#### **(b) Procédures lors des réunions du Conseil de Gérance**

(i) Les Gérants pourront, chaque année, tenir au moins quatre réunions du Conseil de Gérance à Luxembourg, étant entendu que, jusqu'à un degré raisonnable, la présence en personne de chaque Gérant sera requise à de telles réunions du Conseil de Gérance (selon les dispositions de l'article 8.2 (b)(vi)). Afin de tenir le Conseil de Gérance, le quorum sera de trois Gérants A et Gérants B, sauf si l'on est en présence de Matière Conflictuelle où le quorum sera alors de deux Gérants non Conflictuels. Si le quorum n'est pas rempli dans les 30 minutes suivant l'horaire prévu dans l'avis pour une telle réunion, alors la réunion sera ajournée pour 5 Jours Ouvrables au même moment et au même endroit.

(ii) Jusqu'à la réception de l'avis de réunion du Conseil ainsi que de l'agenda et en vertu des dispositions de l'article 8.2(a)(ii), chaque Gérant devra considérer sans délais si un tel agenda contient ou non une Matière Conflictuelle, en agissant de bonne foi; si l'un des Gérants considère que l'agenda en question concerne une Matière Conflictuelle, alors:

(A) dans l'hypothèse où nous sommes en présence d'une Matière Conflictuelle dans laquelle il/elle est un Gérant Conflictuel, alors il/elle devra notifier aux autres Gérants, un tel fait, pas plus tard qu'au début de la réunion du Conseil de Gérance concernée; ou

(B) dans l'hypothèse où nous sommes en présence d'une Matière Conflictuelle dans laquelle il/elle considère que tout autre Gérant est un Gérant Conflictuel, alors il/elle devra notifier à ces autres Gérants de tels faits pas plus tard qu'au début de la réunion du Conseil de Gérance concernée.

Un Gérant Conflictuel devra se retirer d'un tel Conseil de Gérance pendant toute la durée au cours de laquelle le Conflit en question vient à être considéré par les Gérants non Conflictuels.

(iii) Le Conseil de Gérance devra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire dont la qualité de Gérant n'est pas requise, qui sera responsable de tenir les procès-

verbaux des réunions du Conseil de Gérance. Le président, n'ayant pas de voix prépondérante ni de seconde voix, devra, jusqu'au moment de la première assemblée générale annuelle suivant l'achèvement, être choisi par les Gérants B; à chaque assemblée générale annuelle suivante, le président devra démissionner et devra laisser place à un nouveau président, si le président précédent était un Gérant A, il devra laisser place à un Gérant B, et si le président précédent était un Gérant B, il devra laisser place à un Gérant A.

(iv) Lors de relations d'affaires avec des parties tierces, le Conseil de Gérance dispose du pouvoir d'agir au nom de la Société et ce dans toutes circonstances et pourra également autoriser toutes transactions en rapport avec l'objet social et le but de la Société.

(v) Tout Gérant pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit, par e-mail ou par télécopie, un autre Gérant comme étant son mandataire, sous réserve de la restriction suivant laquelle aucun Gérant résidant fiscal anglais ou allemand ne peut agir en tant que mandataire pour un autre Gérant. Un Gérant pouvant représenter plusieurs de ses collègues.

(vi) Tout Gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si le quorum est présent ou représenté à la réunion du Conseil de Gérance. En vertu des dispositions de l'article 8.2(b)(ix) ci-dessous concernant les Matières Réservées, les décisions seront prises à la majorité simple des voix des Gérants, sauf en ce qui concerne les décisions touchant aux Matières Conflictuelles comme cela est décrit à l'article 8.2(b)(ii) qui devront, quant à elles, être prises à la majorité simple des voix des Gérants non Conflictuels.

(vii) Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil de Gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président et par un Gérant A dans le cas où le premier signataire est un Gérant B ou par un Gérant B si le premier signataire est un Gérant A. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président et par un Gérant A si le président est un Gérant B ou par un Gérant B si le président est un Gérant A.

(viii) Le Conseil de Gérance peut adopter à l'unanimité des résolutions circulaires lorsqu'il exprime son approbation par écrit, par e-mail ou par télécopie, ou par tout autre moyen de communication similaire, qu'il confirmera par la suite par écrit. Le tout formera les procès-verbaux prouvant l'existence de telles résolutions.

(ix) En vertu de l'article 8.2(b)(x), aucune action ne pourra être entreprise par aucun Associé ou Gérant ou par tout autre fonctionnaire ou employé d'une Société JV au nom de la Société en ce qui concerne les matières listées ci-dessous (les «Matières Réservées»), à moins que ce qui suit n'ait été approuvé antérieurement par Consentement des Associés:

- (A) l'approbation/l'adoption/la modification du Business Plan;
- (B) la décision selon laquelle la Société requiert des Apports Supplémentaires (autre que le Refinancement d'Urgence);
- (C) tout établissement de réserves pour la Société ou les Sociétés JV non prévues dans le Business Plan sauf si cela est requis par les réglementations et/ou afin de respecter les termes du Financement Senior;
- (D) tout changement ou discordance à partir du Business Plan en vigueur qui aurait ou pourrait avoir un Impact Matériel;
- (E) toute demande d'approbation de planification ou de toute variation ou renouvellement, à chaque fois qu'une divergence apparaît depuis le Business Plan en vigueur;
- (F) l'emprunt ou l'appel de fonds (autre qu'intra-groupe)(que ce soit une garantie portant sur une propriété ou des actifs de la Société), tout refinancement de Prêt (y compris et non seulement le prêt reflété par le Financement Senior) ou la demande de refinancement de tout prêt (autre qu'intra-groupe) ou encore la mise en place de toute hypothèque, charge, gage ou autre charges relatives aux affaires ou aux actifs de la Société ou de toute autre part concernée ici, ou encore toute variation relatives aux Prêts, et nonobstant toute disposition contraire présente dans les Statuts, ni Devon ni aucun de ses Affiliés ne sera obligé de fournir de garantie relative à tout financement;
- (G) la conclusion de contrats de type dérivés, les contrats de change, de swaps, d'options ou d'instruments financiers similaires par la Société, sauf ce qui est expressément prévu dans le Business Plan en vigueur;
- (H) l'accord ou la garantie de tout prêt ou d'avance (autre qu'intragroupe) ou encore l'approbation de toute garantie, indemnité, crédit ou sûreté ou encore tout accord rendant exécutoire ce qui précède, sous réserve de ce qui est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;
- (I) toute aliénation de l'Immeuble, de toute autre propriété, ou tout autre titre relatif à l'Immeuble et qui n'est pas expressément prévu par le Business Plan en vigueur;
- (J) toute acquisition ou cession par les Sociétés JV de tout actif matériel, de toute propriété immobilière, de tout titre détenu dans l'Immeuble ou de toute partie matérielle, qui n'est pas expressément prévu par le Business Plan en vigueur;
- (K) toute acquisition, cession ou souscription de parts sociales, titres ou tout autre intérêt dans la Société ou dans toute autre société, la formation de toute filiale, la participation dans (ou la cession de tout intérêt dans) tout partenariat, joint-venture ou participation aux bénéficiaires autre que ceux expressément prévu par le Business Plan en vigueur;
- (L) la consolidation, la subdivision ou l'altération de tous droits attachés à tout capital social, le rachat par la Société de ses propres parts sociales, la réduction de capital social, la capitalisation de tout montant inscrit au crédit de toute



réserve ou encore la réorganisation de capital social de la Société, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(M) l'engagement ou la promesse de toute fusion, scission, regroupement d'entreprises, consolidation, reconstruction, refinancement ou réorganisation ou transfert de tout ou partie des actifs de la Société;

(N) l'approbation d'une couverture d'assurance que doit posséder la Société et de toute demande d'assurance ou le règlement de l'assurance par la Société, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(O) l'admission de tout nouveau détenteur de parts sociales au sein de la Société;

(P) tout changement, extension ou limitation de la nature ou de la portée des affaires ou de l'objet social de la Société ou encore l'établissement ou l'acquisition de toute nouvelle affaire;

(Q) toute action considérée ultra vires pour l'objet de la Société;

(R) toute approbation, variation ou cessation (autrement que conformément à ses termes) de ces Statuts, tout Prêts d'Associés, Accord de Gestion des Biens, tout Accord de Gestion de l'Immeuble et tout Accord de Gestion de Développement (ou un de ces équivalents);

(S) la poursuite, la défense ou le règlement de tout contentieux, arbitrage ou recours administratif, de toute réclamation ou poursuite (autre que ceux couverts par assurance ou qui ne dépassent pas EUR 150.000,00 et le recouvrement des dettes individuelles ne dépassant pas EUR 150.000,00 dans le cadre normal des activités et étant prévu que les Associés soient avisés de telles réclamations et de tels recouvrements);

(T) tout changement des documents organisationnels ou statuts de la Société, le changement de régime légal ou fiscal ou encore le changement de territoire de formation de la Société;

(U) toute action qui peut raisonnablement être attendue comme constituant un défaut matériel en vertu d'un accord matériel selon lequel la Société est partie ou en vertu duquel tout actif de la Société est lié ou affecté;

(V) la création de tout comité du Conseil de Gérance en vue de modifier la taille du Conseil de Gérance ou tout comité auquel il assiste ou pour lequel il change la composition;

(W) l'octroi ou le retrait de toute procuration ou de pouvoir similaire autre que ceux habituellement d'application dans le cadre normal des activités;

(X) la nomination ou la révocation d'employés ainsi que l'octroi de tout service ou accords de consultance ainsi que toutes altérations matérielles des termes au sein de tels accords, à chaque fois que la dépense est supérieure à EUR 50.000 par an.

(Y) La mise en place ou la modification de tout régime de retraite;

(Z) L'embauche ou le licenciement, la modification salariale, l'octroi d'indemnité de départ pour un gérant ou un directeur de la Société;

(AA) Les changements relatifs aux paiements de tous frais ou dépenses accordées aux Gérant, tel qu'il est expressément prévu par le Business Plan en vigueur;

(BB) La création de toute option d'achat de part sociale, bonus ou autre moyen d'incitation;

(CC) La déclaration ou le paiement de tout dividende, autres distributions ou rendement de capital, tout paiement d'intérêt ou remboursement de Prêts d'Associés, autrement que sur base de ce qui est prévu à l'article 14.1;

(DD) Un premier appel public à l'épargne ou la cotation des participations de la Société;

(EE) La nomination ou le rejet de conseil juridique, auditeurs, comptables, conseillers fiscaux, courtiers, consultants ou assureurs, autres que ceux repris dans le Business Plan en vigueur;

(FF) L'adoption des comptes annuels et des budgets ainsi que tout changement y afférent;

(GG) A moins qu'il n'en soit prévu autrement par la loi, la procédure relative à une faillite, une dissolution, une liquidation ou les procédures de redressement judiciaire (ou toute autre procédures similaires), concernant la Société;

(HH) L'octroi à toute personne du droit de nommer tout gérant ou directeur de la Société;

(II) Tout changement du nom ou de la forme légale de la Société;

(JJ) Tout changement au sein des politiques et principes comptables, choix fiscaux, statuts fiscaux ou conventions, année sociale de la Société, autrement que ce qui est requis par la loi ou afin de se conformer à toute norme comptable ou standard;

(KK) La sélection est la nomination d'un expert dont la mission est d'évaluer l'Immeuble (autre que la sélection d'un Evalueateur en application du Pacte d'Associés);

(LL) Excepté ce qui est prévu dans le Business Plan, toute entrée en vigueur, renouvellement, modification, renonciation aux droits en question, application des droits concernés, approbation ou consentement ou cessation de (i) toute transaction entre la Société et un Affilié d'un Associé (ii) tout accord d'une durée excédant une (1) année qui ne peut se terminer qu'avec un préavis d'un mois sans pénalité ou d'une prime de plus de EUR 100.000,00;

(MM) L'entrée en vigueur, la modification ou la cessation des contrats de bail en rapport avec l'Immeuble;

(NN) Paiement de tout frais envers un Associé ou envers l'un de ses Affiliés;

(OO) La nomination ou le licenciement d'un Gestionnaire de l'Immeuble;

(PP) L'acquisition de toute propriété ou d'actif matériel (autre que l'Immeuble); et

(QQ) Convenir de faire l'une ou l'autre action ci-dessus.

(x) Sous réserve des dispositions de l'article 8.2(b)(ix), le Conseil de Gérance, sans le Consentement des Associés, accomplira toute action requise pour refinancer (ou autrement se conformer aux termes ou éviter une défaillance sous-jacente) le Financement Senior ou le financement d'une autre personne tierce.

(c) Si les Associés ne sont pas en mesure de prendre une décision à l'unanimité en ce qui concerne une Matière de Blocage (une «Situation de Blocage»), alors la Matière de Blocage sera reportée pour une période de 20 Jours Ouvrables. Au dernier jour ou avant l'écoulement de la période des 20 Jours Ouvrables, les Associés conviendront d'une seconde réunion afin de reconsidérer la Matière de Blocage (la «Réunion de Blocage»). Si les Associés, agissant raisonnablement et de bonne foi et au regard du dernier Business Plan de la Société adopté, ne sont pas en mesure de prendre une décision à l'unanimité en ce qui concerne cette Matière de Blocage au cours de cette Réunion de Blocage, alors un tel Associé pourra, dans les 10 Jours Ouvrables suivant la date d'une telle Réunion de Blocage, émettre un avis écrit (un «Avis de Blocage») aux autres Associés qui déclarent qu'une Situation de Blocage est apparue et identifient l'objet de la Matière de Blocage. Si l'Avis de Blocage est délivré après l'écoulement de trois années à compter de la date ci-dessus (la «Date de Blocage»), alors les dispositions du Pacte d'Associés sont applicables.

(d) Si une Situation de Blocage est apparue, la Matière de Blocage en question devra être considérée comme n'ayant pas été approuvée (qu'un Avis de Blocage ait été délivré avant ou après la Date de Blocage et qu'un Associé ait ou non délivré un Avis de Disposition en vertu du Pacte d'Associés). Si la Situation de Blocage concerne l'approbation annuelle du Business Plan, le précédent Business Plan demeurera en vigueur pour l'année suivante et les valeurs devront être ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation allemand en vigueur à ce moment.

### 8.3 Gestion

(a) En vertu de l'article 8.2, la gestion, le contrôle et toute opération de la Société et d'autres Sociétés JV, la formulation et l'exécution d'affaires et la politique d'investissement seront exclusivement confiées au Conseil de Gérance d'une telle Société JV, et ce même Conseil de Gérance exercera tous les pouvoirs nécessaires et suffisants pour l'accomplissement des objets de la Société (ou des autres Sociétés JV, le cas échéant) au nom et pour le compte de la Société (ou d'autres Sociétés JV, le cas échéant), en application des présents Statuts.

(b) Les Gérants agiront en application des Règles de Gestion telles que définies dans le Pacte d'Associés.

(c) La mort ou la démission d'un Gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraînera pas la dissolution de la Société ou de toute autre Société JV.

(d) Le ou les Gérant(s) n'engagera(-ont) pas, en raison de sa/leur position, toute responsabilité personnelle relative aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Ils sont uniquement considérés comme étant des agents autorisés et sont par conséquent uniquement responsables de l'exécution de son/leur mandat.

(e) Sauf les cas prévus dans ces Statuts, aucun Associé n'aura le droit de, et aucun Associé ne pourra prendre part à la gestion ou aux affaires de la Société, ni lors de tout évènement durant lesquels aucun Associé n'aura le pouvoir d'agir ou d'impliquer la Société dans n'importe quelle voie que ce soit à moins que ce type de pouvoir ne lui soit accordé par le Conseil de Gérance.

(f) Nonobstant ce qui est prévu dans les présents Statuts, un Associé ne sera pas obligé de s'abstenir d'approuver ou de désapprouver toute matière soumise au Consentement des Associés en raison d'un intérêt (ou d'un conflit d'intérêt) d'un tel Associé (ou tout Affilié, le cas échéant) dans une telle matière.

(g) Chaque Associé est d'accord, sauf disposition expresse contraire et dans la limite de la loi applicable, à ce que l'approbation de toute Matière Réserve telle que prévue dans ces Statuts soit opposable à chaque Associé et qu'elle ait le même effet juridique que l'accord de chaque Associé en relation avec cette action.

### 8.4 Business Plan

(a) Le Conseil de Gérance gèrera la Société en vertu du Business Plan.

(b) Avant le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, le Conseil de Gérance distribuera un projet de Business Plan pour l'année suivante aux Associés pour approbation et, s'ils l'estiment dans ce sens, approuveront celui-ci au 15 décembre. Si les Associés ne tombent pas d'accord quant à la mise à jour du Business Plan, alors un tel échec sera considéré comme étant une Matière de Blocage.

**9. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

9.1 Tout Gérant A avec un Gérant B;

9.2 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 10.

**10. Agent des gérants.** Tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### 11. Résolutions des associés.

11.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

11.2 En vertu des dispositions de l'article 11.3, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

11.3 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

11.4 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

11.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote par écrit.

## 12. Exercice social.

12.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

## 13. Distribution des parts.

13.1 A moins qu'il n'en soit prévu autrement par les présents Statuts, du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

## 14. Distribution des produits nets.

14.1 Les distributions seront uniquement effectuées en vertu de cet article 14.

### 14.2 Distribution des Produits Nets

(a) La Distribution des Produits Nets devra être opérée comme suit et dès que possible suivant la vente de tout Immeuble ou de l'Entité Immobilière ou de tout autre actif par toute Société JV et à tout autre moment pouvant être déterminé par les Gérants. Pour cela, l'ordre suivant devra être respecté:

Tout d'abord, le paiement d'intérêt (et des frais associés) en rapport avec le Prêt-Relai; il sera ensuite question de rembourser le Prêt-Relai par l'Entité Immobilière;

Deuxièmement, le paiement de tout Intérêt Défaillant et ensuite le remboursement des Prêts Défaillants;

Troisièmement, 100% pari passu en faveur de Devon et de Catalyst au prorata de leur Participation dans la Société, jusqu'à ce que Devon perçoive un IRR égal à 10% sur ses Apports;

Quatrièmement, 85 % pari passu en faveur de Devon et de Catalyst au prorata de leur Participation dans la Société et 15% en faveur de Catalyst comme mesure incitative, jusqu'à ce que Devon perçoive un IRR égal à 15% sur ses Apports; et

Ensuite, 80% pari passu en faveur de Devon et Catalyst au prorata de leur Participation dans la Société et 20% en faveur de Catalyst comme mesure incitative.

Les paiements visés aux troisièmement, quatrièmement et ensuite ci-dessus seront effectués en tant que paiement d'intérêt sur les Prêts d'Associés et/ou en tant que remboursements des Prêts d'Associés (dans chaque cas pari passu entre les Prêts d'Associés détenus par Devon et Catalyst), et/ou des dividendes ou d'autres distributions en faveur de Devon et Catalyst, en tenant compte à chaque fois des termes prévus dans les Prêts d'Associés et dans tous les cas, tel qu'il est déterminé par le Conseil de Gérance.

(b) Afin de lever toute ambiguïté, toute ou une partie des indemnités à verser à Catalyst ou au Gestionnaire de Biens (y compris les Frais d'Acquisition de Catalyst, les Frais de Financement de Catalyst et les Frais du Gestionnaire de Biens) ne seront pas soumises aux distributions reprises dans les dispositions de cet article 15.1.

### 15.3 Distribution de Cession Simulée

(a) Si Devon acquiert tous les Titres de Catalyst en vertu des dispositions du Pacte d'Associés, l'IRR sera calculé, accepté et déterminé (le cas échéant), en concordance avec l'article 14.4, prévoyant que (pour les besoins du calcul de l'IRR), les Associés seront traités comme ayant reçus leur part de Distribution de Cession Simulée à la date correspondant à 20 Jours Ouvrables après la date de l'Avis de Disposition. Le calcul de l'IRR devra mentionner les distributions des Produits Nets que chaque Associé est présumé recevoir en vertu de l'article 14.1.

(b) Une fois l'IRR et la distribution des Produits Nets acceptée ou déterminée en vertu des articles 14.1, 14.2, 14.3 et 14.4, la Société devra verser à Catalyst (ou devra assurer qu'une des autres Sociétés JV rémunère Catalyst), le montant qui aurait été obtenu à partir de la cascade décrite à l'article 14.1.

(c) Pour les besoins de cet article 14.3, une «Distribution de Cession Simulée» correspondra aux montants que les Associés auraient perçus lors de la vente de l'Immeuble c'est-à-dire la Valeur de l'Immeuble correspondante, la Valeur Révisée de l'Immeuble ou la Valeur Finale de l'Immeuble (le cas échéant), les procédures relatives à une telle vente ont été employées afin de s'acquitter de toutes obligations (présentes et futures, actuelles et éventuelles, cumulées à la date correspondant à 20 Jours Ouvrables après la date de l'Avis de Disposition) relatives aux Sociétés JV, et les produits restant seront distribués aux Associés en vertu de l'article 14.1 (à chaque fois immédiatement avant le transfert des Titres de Catalyst à Devon en vertu des dispositions du Pacte d'Associés (le cas échéant)).

### 14.4 Calcul de l'IRR



(a) Catalyst préparera et présentera à Devon son calcul de l'IRR (i) sur chaque distribution faite à un Associé et (ii) en application de l'article 14.3.

(b) Devon reverra le calcul de l'IRR (et, dans le cas de l'article 14.3, la distribution des Produits Nets) tel que prévu par Catalyst et notifiera Catalyst par écrit dans les 20 Jours Ouvrables de la date à laquelle de délivrance qui définit si oui ou non il accepte un tel calcul de l'IRR (un «Avis en Réponse»). Catalyst s'assurera que Devon accorde sans délai l'accès à toute information complémentaire dont Devon ferait la demande et ainsi permette à Catalyst de pouvoir prendre sa décision. Devon notifiera alors Catalyst dans les 15 Jours Ouvrables de toute demande d'information complémentaire. Si Devon ne renvoie pas d'Avis de Réponse à Catalyst dans la période de 20 Jours Ouvrables après la délivrance du calcul de l'IRR par Catalyst, alors Devon sera considéré comme ayant accepté le calcul de l'IRR.

(c) Si Devon délivre un Avis de Réponse énonçant qu'il n'accepte pas le calcul de l'IRR de Catalyst, alors les Associés disposeront d'une période de 10 Jours Ouvrables durant laquelle, en agissant raisonnablement et de bonne foi, ils tenteront d'aboutir à un accord concernant ledit calcul de l'IRR. Si le calcul de l'IRR n'est toujours pas convenus entre les Associés à l'issue de ces 10 jours Ouvrables, alors chaque Associé pourra faire référence de la matière à l'Expert Indépendant dans le but d'aboutir à un accord en vertu du Pacte d'Associés.

## 15. Dissolution - Liquidation - Distributions finales.

### 15.1 Dissolution

(a) La Société sera dissoute, et ses affaires seront définitivement dissoutes pour les raisons suivantes:

(i) la décision du Conseil de Gérance d'après le consentement unanime des Gérants, de dissoudre la Société au moment où l'Immeuble et tout autre bien immobilier détenus par les Sociétés JV ont été chacun vendus ou transférés, ou

(ii) la fin de l'existence légale du dernier Associé de la Société ou encore la survenance de tout autre événement ayant pour effet de clôturer l'actionnariat ininterrompu du dernier Associé de la Société au sein de la Société, à moins que cette dernière ne continue à exister sans être dissoute d'une façon admise par ces Statuts ou encore par la loi en vigueur.

Jusqu'à la survenance de tout événement ayant pour effet pour le dernier Associé de la Société de cesser d'être Associé de la Société dans les limites autorisées par la loi applicable, le représentant d'un tel Associé sera alors autorisé et devra, dans les 90 Jours Ouvrables suivant la survenance de l'évènement ayant pour effet de terminer l'actionnariat ininterrompu d'un tel Associé au sein de la Société, adhérer par écrit (A) à la continuation de la Société et (B) à la nomination d'un représentant, d'un prête-nom ou d'un mandataire, le cas échéant, en tant qu'Associé suppléant de la Société, qui sera effectif au moment de la survenance de l'évènement ayant pour effet de terminer l'actionnariat ininterrompu d'un tel Associé au sein de la Société.

### 15.2 Liquidation

Lorsque la Société est dissoute, les affaires et la propriété de la Société devront être dissoutes et liquidées en vertu d'un Consentement d'Associé ou, dans le cas d'un événement de dissolution décrit dans l'article 15.1, par un administrateur chargé de dissoudre tel qu'il peut en être approuvé par Consentement d'Associé (les Associés concernés sont désignés ci-après comme «Liquidateur»). Le Liquidateur fera de gros efforts afin de réduire les coûts et tout autre élément équivalent aux actifs de la Société; lesquels seront alors jugés par le Liquidateur comme étant vendables, sous réserve d'obtenir une juste valeur pour de tels actifs, tenant compte des incidences fiscales et légales.

### 15.3 Distributions Finales

Endéans 90 Jours Ouvrables après la date effective de la dissolution de la Société, les actifs de la Société seront distribués selon la manière et l'ordre suivant:

(a) Aura lieu tout d'abord le paiement des dépenses relatives à la liquidation et à la dissolution de la Société;

(b) Ensuite, il s'agira de payer tous les créanciers de la Société, autre que les Associés, soit par paiement, soit en faisant une provision raisonnable;

(c) établir des réserves, relatives aux montants déterminés par Consentement d'Associé ou par un tel Liquidateur, palier à d'autres obligations de la Société; et

(d) toutes les autres créances de la Société seront traitées et distribuées en vertu des dispositions de l'article 14 de ces Statuts.

**16. Définitions.** Lorsqu'ils sont utilisés dans ces Statuts, les termes suivants ont le sens indiqué ci-dessous, étant entendu que toute expression juridique pour toute action, recours, méthode de procédure judiciaire, document juridique, statut juridique, tribunal, fonctionnaire ou de toute notion juridique de chose sont à l'égard de toute juridiction compétente réputés inclure ce qui se rapproche le plus de cette juridiction pour le terme juridique utilisé dans les présentes:

Accord de Gestion de Développement a le sens qui lui est donné dans l'Accord de Gestion des Biens;

Développement

Accord de Gestion des Biens désigne l'accord de gestion de biens convenu le 1<sup>er</sup> avril 2014, par et entre l'Entité Immobilière et le Gestionnaire de Biens;

Accord de Gestion de l'Immeuble a le sens qui lui est conféré dans l'Accord de Gestion des Biens;

Achèvement désigne la date d'achèvement telle que définie dans le Pacte d'Associés;

Affilié	par rapport à une personne, tout autre personne qui, directement ou indirectement par un ou plusieurs intermédiaires, contrôle ou est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la première personne, qui afin de lever toute ambiguïté, comprendra toute entité gérée par toute autre personne. Pour les besoins de la présente définition, «contrôle» d'une personne désigne le pouvoir, directement ou indirectement, soit de (i) voter la majorité des titres avec le pouvoir de vote ordinaire pour la nomination des gérants ou directeurs de ladite personne ou (ii) diriger ou engager la direction de la gérance et des politiques de ladite personne, que ce soit par contrat ou autrement; prévoyant cependant que: (a) lors de tout Transfert par Catalyst envers un Affilié en vertu de l'article 7.2, un tel Affilié se doit d'être également Affilié d'un fond d'investissement spécialisé; (b) aucune personne (X) ne sera traitée comme étant sous le contrôle de Devon simplement en raison du fait qu'une personne qui contrôle Devon soit un des directeurs de X; et (c) aucune Société JV ne sera traitée comme étant contrôlée par chaque Associé. Afin de lever toute ambiguïté, le Gestionnaire de Biens sera traité en tant qu'Affilié de Catalyst;
Apport en Capital Initial de Catalyst	désigne tout apport effectué par Catalyst envers la Société à la date ou avant la Date de Calcul;
Apport en Capital Initial de Devon	désigne tout apport effectué par Devon à la Société à la date ou avant la Date de Calcul;
Apports	désigne le total des Apports Initiaux en Capital, les Prêts d'Associés Initiaux et les Apports Supplémentaires;
Apports d'Associés	désigne la somme de l'Apport Initial et des Apports Supplémentaires;
Apports Initiaux	désigne la somme des Apports Initiaux en Capital et des Prêts d'Associés Initiaux;
Apports Initiaux en Capital	désigne l'Apport en Capital Initial de Catalyst ensemble avec l'Apport en Capital Initial de Devon;
Apports Supplémentaires	désigne tout apport supplémentaire devant être effectué par Catalyst et Devon en application du Pacte d'Associés;
Associés	désigne Catalyst et Devon;
Avis de Blocage	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2(c);
Avis de Disposition	a le sens qui lui est donné dans les dispositions du Pacte d'Associés;
Avis en Réponse	a le sens qui lui est conféré à l'article 14.4(b);
Business Plan	désigne le business plan annuel et le budget approuvé par les Associés concernant l'Immeuble, indiquant tous les paiements à Catalyst et aux Affiliés, le Business Plan initial restera attaché au Pacte d'Associés, tel qu'amendé ou modifié à tout moment, en vertu des dispositions prévues dans le Pacte d'Associés;
Catalyst	désigne Holdco 2 Citygate S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 180.152;
Conseil de Gérance ou Conseil	désigne le conseil de Gérance de la Société (ou, le cas échéant, de toute autre Société JV) de temps en temps;
Consentement des Associés	désigne l'approbation unanime d'une Matière Réservée par les Associés;
Date de Blocage	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2(c);
Date de Calcul	désigne la date du 13 septembre 2013;
Devon	désigne une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 180.099;
Entité Immobilière	désigne Propco Citygate S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, Rue Goethe, L-1637 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 180.169;
Evaluateur	a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associés;
Expert Indépendant	a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associés;
Financement Senior	désigne tout crédit devant être effectué au profit de la Société par une banque externe de façon à remplacer et à rembourser intégralement le Prêt-Relai;
Firme Indépendante	désigne Jones Lang LaSalle, Savills, CBRE, Real Estate Advisory Group, Cushman &

	Wakefield et Knight Frank, ou l'une de ces firmes tel qu'agréé de temps en temps par les Associés;
Frais d'Acquisition de Catalyst	désigne tout frais d'acquisition payé à Catalyst ou à l'un de ses Affiliés par l'Entité Immobilière d'un montant de EUR 50.000,00, hors TVA;
Frais de Financement de Catalyst	désigne tout frais de financement payé à Catalyst ou à l'un de ses Affiliés par l'Entité Immobilière d'un montant de EUR 75.000,00, ou tel que calculé dans l'article 14.1(b), lors du retrait du Financement Senior, hors TVA;
Frais du Gestionnaire de Biens	désigne tous les frais et paiements relatifs ou payés en vertu de l'Accord de Gestion des Biens;
Gérant A	désigne un Gérant A de la Société (ou, le cas échéant, toute autre Société JV) sélectionné en vue d'une nomination par Catalyst de temps en temps et en vertu de l'article 8;
Gérant B	désigne un Gérant B de la Société (ou, le cas échéant, toute autre Société JV) sélectionné en vue d'une nomination par Devon de temps en temps et en vertu de l'article 8;
Gérant en Conflit	désigne, à l'égard d'une Matière Conflictuelle, chacun des Gérants désignés par l'Associé envers qui une Matière Conflictuelle s'applique;
Gérant Non-Conflictuel	désigne, en ce qui concerne une Matière Conflictuelle, chacun des Gérants désignés par l'Associé auquel s'applique une Matière Conflictuelle;
Gérants	désigne les gérants de la Société (ou, le cas échéant, tout gérant de l'autre Société JV), de temps en temps;
Gestionnaire de Biens	désigne Catalyst Capital GmbH;
Gestionnaire de l'Immeuble	désigne un prestataire de service tiers à la Société, sous la direction du Gestionnaire de Biens, nommé en vertu de l'Accord de Gestion des Immeubles;
Immeuble	désigne la propriété située au Stadttor Neu Isenburg, Carl-Ulrich-Straße 2-6, 63263 Neu-Isenburg;
Impact Matériel	désigne: (i) toute sorte de coûts pouvant résulter des coûts d'opérations totaux (sous-entendu les frais d'exploitation annuels budgétisés, sans compter les intérêts et les frais bancaires) repris dans le Business Plan en vigueur dépassant plus de 10%; ou (ii) toutes dépenses en capital supérieures à EUR 25.000,00 ou (si inférieur) 10% du montant repris dans le Budget Annuel en vigueur;
Intérêt Défaillant	désigne le montant des intérêts à payer sur tout Prêt Défaillant;
IRR	désigne, à l'égard d'un Associé, le taux d'actualisation annuel (calculé en ayant la fonction XIRR dans Microsoft Excel) qui résulte d'une valeur actuelle nette égale à zéro lorsqu'un tel taux d'actualisation est appliqué (i) aux Apports des Associés envers la Société, en tant que sortie, et (ii) toutes distributions périodiques (y compris, sans limitation, toutes les distributions effectuées en vertu de l'article 14) par la Société à un tel Associé, en tant qu'entrée. Le taux d'actualisation annuel sera calculé sur base du nombre actuel de jours écoulés sur une base de 365 ou 366 jours à l'année, le cas échéant, en utilisant un rendement composé annuel (afin de lever toute ambiguïté et au moment d'effectuer de tels calculs, les dates devant être indiquées seront celles auxquelles les distributions en espèces seront effectuées). Chaque calcul du taux d'actualisation annuel pour (i) les Apports en Capitaux Initiaux de Devon seront déterminés à compter de la Date de Calcul et (ii) tous Apports Supplémentaires de Devon sera déterminé à compter de la date à laquelle la Contribution Supplémentaire de Devon est effectuée. Tous calculs du taux d'actualisation annuel seront effectués en vertu des dispositions de l'article 14.4. Afin de lever toute ambiguïté, les flux de trésorerie découlant d'un Prêt Défaillant ne seront pas considérées comme étant des distributions, ni ne seront incluses dans le calcul des distributions, pour les besoins du calcul du taux d'actualisation annuel;
Jour Ouvrable	désigne un jour ou des jours (sauf un samedi ou un dimanche) où les banques du Royaume-Uni, du Luxembourg et des Îles Vierges britanniques sont ouvertes pour affaires;
Liquidateur	a le sens qui lui est conféré à l'article 15.2;
Matière Conflictuelle	désigne tout sujet en relation avec (A) un litige entre la Société d'une part et tout Associé ou l'une de ses Sociétés Affiliées d'autre part ou (B) la conclusion de tout accord (autre que le Pacte d'Associés et tout accord de prêt avec la Société envers qui les deux Associés sont parties) entre la Société d'une part et l'un de ses Associés ou de ses Sociétés Affiliées d'autre part et toute opération en relation avec ledit accord, toutefois toujours à la condition que les modifications du Business Plan ne puissent pas être considérées comme une Matière Conflictuelle;

Matière de Blocage	désigne l'une des Matières Réservées;
Matières Réservées	a le sens qui lui est conféré à l'article 8.2(ix);
Pacte d'Associés	désigne tout pacte d'associés conclu avec la Société;
Partie Tierce	désigne, en ce qui concerne tout Associé, toute personne qui n'est pas un Affilié de Devon ou Catalyst;
Pourcentage de la Société	désigne, à l'égard de Catalyst, le Pourcentage de Partage de Catalyst et, à l'égard de Devon, le Pourcentage de Partage de Devon;
Pourcentage de Partage de Catalyst	désigne le pourcentage d'intérêts de Catalyst dans la Société, étant égal à 2%;
Pourcentage de Partage de Devon	désigne le pourcentage d'intérêts de Devon dans la Société, étant égal à 98%;
Prêt	désigne tout financement, autre que les Prêts d'Associés, conclus entre la Société et/ou garanti par l'Immeuble;
Prêt Défaillant	a le sens qui lui est donné dans le Pacte d'Associés;
Prêt-Relai	désigne un prêt-relai pouvant être conclu par la Société en qualité d'emprunteur;
Prêts d'Associé Initiaux de Catalyst	désigne tout prêt garanti par Catalyst à la Société à la date ou avant la Date de Calcul;
Prêts d'Associés	désigne ensemble les Prêts d'Associés Initiaux ainsi que les Prêts d'Associés Supplémentaires;
Prêts d'Associés Initiaux	désigne le Prêt d'Associés Initial de Catalyst ensemble avec le Prêt d'Associés Initial de Devon;
Prêts d'Associés Initiaux de Devon	désigne tout prêt garanti par Devon à la Société à la date ou avant la Date de Calcul;
Prêts d'Associés Supplémentaires	désigne tous prêts, de préférence sous forme de prêts convertibles avec participation aux bénéficiaires, effectués par Catalyst ou Devon en faveur de la Société et suivant les Prêts d'Associés Initiaux sauf les Prêts Défaillants;
Produits Immobilisés	désigne (A) le numéraire ou autre contrepartie reçue par la Société (y compris les intérêts sur acomptes provisionnels une fois reçus) résultant de (i) toute vente, échange, abandon, saisie, remboursement d'assurance, condamnation, vente de servitude ou autre transaction similaire relative à toute propriété de la Société (autre qu'un Financement Senior), (ii) tout financement ou refinancement relatif à toute propriété de la Société, (iii) toute libération de réserves, et (iv) toute autre transaction qui, en vertu des principes comptables généralement acceptés, sera traitée comme un événement sur capital, dans chaque cas inférieur à (B) tout montant en numéraire s'appliquant (i) au paiement de tous les frais courants et dépenses relative à l'Immeuble ou toute Société JV mise en place par des Apports Supplémentaires, (ii) le remboursement de la dette de la Société requis d'après les termes de tout endettement de la Société; et (iii) l'établissement de réserves (qui renvoi aux réserves établies à partir d'un appel de capital plutôt que via des flux de trésorerie). Produits Immobilisés désigne également ce qui est perçu par l'Entité Immobilière dans la mesure où cela est perçu par la Société comme des dividendes ou des distributions ou encore comme retour sur capital ou principal sur liquidation ou autre;
Produits Nets	désigne la somme des (x) Produits Immobilisés plus (y) Produits Non-Immobilisés;
Produits Non-Immobilisés	désigne (x) d'espèces ou toute autre rémunération perçue par la Société autre que les Produits Immobilisés, moins (y) d'espèces appliqués à l'établissement ou augmenté des réserves de la Société tel qu'approuvé par les Gérants, moins (z) tous frais administratifs, en ce qui concerne la Société. Les "Produits Non-Immobilisés" désignent également ce qui précède et qui sont reçus par toute autre Sociétés JV et sont reçus par la Société en tant que dividendes, distributions, retour sur capital, au principal ou autre;
Refinancement d'Urgence	Vise les cas où (a) les Associés déterminent par la voix du Consentement des Associés, que la Société ou l'Entité Immobilière requiert des financements additionnels ou (b) que la Société ou l'Entité Immobilière requiert des financements additionnels de façon à refinancer (ou d'autre part se conformer aux termes ou encore éviter la survenance de tout défaut) le Financement Senior ou tout autre financement provenant d'une partie tierce;
Règles de Gestion	désigne les règles de gestion telles qu'elles sont décrites dans le Pacte d'Associés;
Réunion de Blocage	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2(c);

Situation de Blocage Société JV	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2(c); désigne l'une des Sociétés et l'Entité Immobilière et «Sociétés JV» sera interprété en conséquence;
Statuts	désigne les statuts de constitution de la Société, datés ou d'une date proche à celle-ci-présente, tels qu'amendés, modifiés, rajoutés ou refondus à tout moment, en fonction du contexte;
Titres	désigne toute part sociale, Prêt d'Associé, Prêt Défaillant, sûretés, créances, titre ou autres droits dans la Société;
Transfert	désigne toute vente, transfert, attribution, nantissement, hypothèque, inscription hypothécaire, garantie d'un intérêt de sûreté ou autre disposition directe ou indirecte ou hypothèque d'un titre (y compris, sans limitation, par effet de loi) ou d'actes le cas échéant. Les termes «Cédant», «Cessionnaire», «Cédé» et toute autre forme du mot "Transfert" auront des sens corrélatifs;
TVA	désigne la taxe imposée par la Sixième Directive des Communautés Européennes et toute législation nationale transposant cette directive ensemble avec les législations supplémentaires; et
Valeur Finale de l'Immeuble	a le sens qui lui est conféré dans les dispositions du Pacte d'Associés.

## 17. Interprétation et loi luxembourgeoise.

### 17.1 Dans les présents Statuts:

#### 17.1.1 Une référence à:

(a) une société inclut la référence à toute société, corporation ou autre corps sociétaire ou autre entité légale, sous tous ses aspects et peu importe la manière dont celles-ci ont été constituées ou établies.

(b) une «filiale» d'une société ou d'une corporation inclut la référence à toute société ou corporation:

(i) contrôlée directement ou indirectement par la première société ou corporation;

(ii) dont plus de la moitié du capital social libéré est détenu en propriété, directement ou indirectement, par la première société ou corporation; ou

(iii) qui est une filiale ou une autre filiale de la première société ou corporation référencée comme telle,

Et, pour ce qui vient d'être cité, une société ou une corporation sera traitée comme étant contrôlée par une autre si cette autre société ou corporation a le pouvoir, directement ou indirectement, de (i) voter une majorité de titres pourvus d'un pouvoir de droit de vote ordinaire pour la nomination de ses gérants ou directeurs ou (ii) diriger ou d'influer sur la direction de ses méthodes de gérances et ses politiques, que ce soit par contrat ou par toute autre chose.

(c) une personne inclut la référence à toute personne, firme, société, gouvernement, état ou agence d'état ou toute joint-venture, association, partenariat, conseil d'entreprise ou corps représentatifs des salariés (qu'il existe ou non une personnalité légale séparée).

17.1.2 Lorsque dans ces Statuts, un terme français est mis en italique ou en italique entouré de parenthèses et suivant un terme anglais et qu'il y a une incohérence entre la version française et anglaise, le sens donné à la version française prévaudra.

17.1.3 Les références aux «EUR» et «euro» renvoient à la monnaie unique des états membres de l'Union Européenne adoptée suivant un Règlement du Conseil de l'Europe (CE) No. 974/98.

17.1.4 Les expressions «provoqueront» ou «procureront» ou toute autre expression similaire seront entendues comme une obligation de porte fort, mais également en tant que garantie par la partie concernée par l'exécution et le moment opportun pour toutes les actions, accords et obligations devant être accomplies par ses Affiliés en vertu de ces Statuts.

17.1.5 Les mots «ci-présents», «présent», «ci-après» et les mots dont le sens est similaire, lorsqu'ils sont utilisés dans ces Statuts, feront référence à ces Statuts dans leur ensemble et non par rapport à une disposition particulière desdits Statuts.

17.1.6 Toutes les périodes référencées dans les présents Statuts, à moins qu'il n'en soit prévu autrement, devront se compter en jours. Un «jour» se définit en une période de 24 heures débutant et se terminant à minuit. De telles périodes débiteront à minuit du Jour Ouvrable suivant l'évènement déclencheur et se termineront à minuit suivant la date d'expiration, à moins que cette date ne tombe pas un Jour Ouvrable, auquel cas, la date d'expiration sera postposée au Jour Ouvrable suivant.

17.1.7 Si une période se doit d'être calculée en mois ou en années, la période débutera alors à minuit au jour durant lequel l'évènement marquant se déroule et se terminera à minuit précédant l'anniversaire mensuel ou annuel de l'évènement marquant («de quantième à veille de quantième»).

17.1.8 Les titres et entêtes repris dans ces Statuts sont uniquement insérés en vue de faciliter la lecture desdits Statuts et n'expriment en rien une influence d'interprétation de la part des Associés. Ils ne seront en aucun cas tenus pour compte dans l'interprétation de ces Statuts.

17.1.9 Dans ces Statuts et à moins qu'il n'en soit prévu autrement, toute référence à un article est une référence à un article de ces Statuts.

17.1.10 Les mots de langage anglais utilisés dans les Statuts ont pour but de décrire les concepts légaux luxembourgeois uniquement et les conséquences de l'utilisation de ces mots en droit anglais ou en tout autre droit étranger ne sera en aucun cas prise en considération.

17.1.11 Toute référence à des concepts légaux luxembourgeois devront, lorsque sont visées des juridictions autres que celles du Luxembourg, être réputées entendre tout concept qui, au sein de cette juridiction, se rapproche le plus du concept légal luxembourgeois.

17.1.12 Selon le principe de l'ejusdem generis, la règle d'interprétation ne s'appliquera pas aux présents Statuts. De façon générale, les mots communs ne devraient pas être interprétés de façon à réduire leur signification les précédant ou suivi par les mots faisant référence à une classe plus large d'actes, de matières ou de choses ou d'exemples tombant sous le sens général des mots. Toute phrase introduites par le terme «autre», «y compris», «comprenant» et «en particulier» ou toute autre expression similaire sera considérée comme illustrative et ne limitera en aucun cas le sens des mots les précédents.

17.2 En sus de ces Statuts, la Société est également gouvernée par les dispositions applicables en vertu de la Loi Luxembourgeoise.»

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. SCULTEUR, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 mai 2014. Relation: EAC/2014/7392. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2014079213/1379.

(140093458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

---

**Riviera Immo-Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 92.797.

—  
EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous:

Qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 juin 2013 que:

1. Le siège social a été transféré du: 51 rue Albert 1<sup>er</sup> L-1117 Luxembourg au 6, rue Jean Engling L-1466 Luxembourg, avec effet immédiat.

2. Le mandat des organes sociaux a été entièrement recomposé:

a) Ont été nommés nouveaux administrateurs

- Monsieur Stéphane MESSIKA, né le 10.01.1978 à PARIS, Enseignant et chercheur en mathématiques, avec adresse à F-75012 PARIS, 14 rue du Charolais

- Monsieur David BENSIMON, Entrepreneur, né le 18.06.1951 à RABAT (Maroc) avec adresse à MONTREAL PQ CANADA, 2460 Ernest Hemingway

- Monsieur Éric Alain Carlos TAVITIAN, producteur de cinéma, né le 11.09.1976 à Paris, 8 rue Blanche F 75009 PARIS en remplacement de Monsieur Alain ROME, de Monsieur Lionel LANGLEUR, de Madame Gabriele SCHNEIDER et de Monsieur Philippe NOCQUET démissionnaire.

b) a été nommé nouvel Administrateur délégué

- Monsieur Stéphane MESSIKA, prénommé

c) a été nommé nouveau commissaire aux comptes

- La société ATHOS FINANCE SA, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B87557 avec siège social à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

en remplacement de Monsieur Jérôme DOMANGE

Le mandat des organes sociaux nouvellement élu expirera à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2019. Luxembourg, le 7 juin 2013.

Référence de publication: 2014079708/29.

(140092998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---



**Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Patron Minehead S.à r.l.).**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 187.263.

In the year two thousand and fourteen, on the twentieth of May.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Gianpiero SADDI, private employee, residing professionally at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, as proxyholder on behalf of Gracewell Investment N°7 S.à r.l., a société à responsabilité limitée originally incorporated under the laws of Luxembourg under the denomination of Patron Worthing S.à r.l., pursuant to a deed of notary Martine SCHAEFFER, prenamed, dated May 16<sup>th</sup>, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, and renamed into Gracewell Investment N°7 S.à r.l., by deed of notary Martine SCHAEFFER, prenamed, dated May 20<sup>th</sup>, 2014, having its registered office at L-2310 Luxembourg, 6 avenue Pasteur (RCS Luxembourg: registration), being the sole shareholder of Patron Minehead S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg: registration in process), incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, on May 16<sup>th</sup>, 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of incorporation have not been amended since.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. All the shares being represented, the decisions can validly be taken on all items of the agenda.
2. That the item on which a resolution is to be passed is as follows:
  - Modification of the registered name of the company into "Optimum One Limited"

After deliberation the following resolution was unanimously taken:

*Sole resolution*

It is resolved to change the name of the Company from Patron Minehead S.à r.l. to Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l. and to consequently amend article one of the articles of incorporation of the Company as follows:

**" Art. 1.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l." (the Company)."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le vingt mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, agissant en vertu d'une procuration de Gracewell Investment N°7 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée originairement sous la dénomination Patron Worthing S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, prénommé, en date du 16 mai 2014, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, et renommé en Gracewell Investment N°7 S.à r.l. suivant acte de Maître Martine Schaeffer, prénommé, en date du 20 mai 2014, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg: en cours), étant l'associé unique de Patron Minehead S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur (RCS Luxembourg: en cours), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, prénommé, en date du 16 mai 2014, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la société n'ont pas été changés depuis.

Le porteur de la procuration déclare et prie le notaire d'acter que:

1. Toutes les parts sociales étant représentées, les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points à l'ordre du jour.

2. Le point sur lequel la résolution est prise est le suivant:

- Changement du nom de la Société en «Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l.».

Après délibération, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

*Résolution unique*

Il est décidé de changer le nom de la Société de Patron Minehead S.à r.l. en «Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l.» et de modifier l'article un des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>**. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Gracewell Properties (Kentford) S.à r.l.» (ci-après, la Société.)»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 mai 2014. LAC/2014/24002. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

*Le Receveur (signée): Irène Thill.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2014.

Référence de publication: 2014079420/78.

(140093379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

---

**Tweedy, Browne Value Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 56.751.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2014.

Référence de publication: 2014079596/10.

(140093693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2014.

---

**Platheg, Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 262-266, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 31.693.

*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du conseil d'administration de Platheg SA*

Etaient présents:

SCHECK-SMETS Carine Administrateur délégué

SMETS Thierry Administrateur.

A l'ordre du jour:

1. Modification des administrateurs.

2. Nomination en tant qu'administrateur de Mademoiselle Pascaline SMETS domiciliée 31 rue de la Paix à 7244 Béréldange.

3. Annulation de Monsieur René SCHECK en tant qu'administrateur.

L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

Le 28 mai 2014.

Carine SMETS-SCHECK / Thierry SMETS.

Référence de publication: 2014079706/18.

(140092917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2014.

---